

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente
 M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire
 M. MARIO DUMAIS, commissaire
 M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

SÉANCE THÉMATIQUE

LES DIMENSIONS ÉCONOMIQUES

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 13

Séance tenue le 6 novembre 2002, à 13 h 30
Salle Dom Polski
1956, rue Frontenac
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2002	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE PORCS DU QUÉBEC (Portrait économique de la production porcine)	
RICHELLE FORTIN	4
PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE (Portrait de l'industrie, de la transformation et du marché de l'exportation)	
MARIO HÉBERT	12
REPRISE DE LA SÉANCE	37
PÉRIODE DE QUESTIONS :	
MARTHE DAIGLE.....	38
JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT	45
ROBERT COUTURE	49
JOCELYN BEAULIEU	54
LYNE MONDOR	62
MURIEL BITTAR.....	68
ANNIE ROCHETTE	73
DENISE GAUDET	77
ISABELLE BREUNE.....	81
JOHN BURCOMBE	85
ISABELLE BREUNE.....	87

MOT DE LA PRÉSIDENTE

LA PRÉSIDENTE:

5 Alors, mesdames et messieurs, bonjour et bienvenue à cette douzième séance thématique de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec.

10 Je m'appelle Louise Boucher et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique, qui a la responsabilité de réaliser le mandat confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement par le ministre, monsieur André Boisclair, en sa qualité de ministre de l'Environnement.

15 Cette Commission est également constituée de messieurs André Beauchamp, Alfred Marquis, ainsi que Mario Dumais. Je précise que nous avons été tous les quatre assermentés devant un juge de la Cour supérieure du Québec et que nous nous sommes engagés à respecter le Code d'éthique et de déontologie du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

20 Nous avons amorcé, le 22 octobre dernier, cette consultation publique à Saint-Hyacinthe par une soirée d'ouverture. Il a été question, au cours des jours qui ont suivi, des modes actuels de production porcine. La semaine dernière, nous étions à Sainte-Marie, et nous avons traité des impacts écologiques et des solutions techniques et technologiques. Lundi et mardi de cette semaine, nous étions à Joliette et nous y avons parlé de santé.

25 Je vous rappelle, pour ceux qui ne le savent pas déjà, que cette consultation publique se déroulera en trois étapes. D'abord, la première étape, qui fait l'objet, entre autres, de la séance d'aujourd'hui, où des séances thématiques vont permettre de rassembler les connaissances relatives aux différentes facettes de la production porcine.

30 Je vous rappelle que le mandat qui a été confié par le ministre n'était accompagné d'aucun document de réflexion. Donc, ces séances thématiques ont, entre autres, pour but de rassembler toute l'information, en tout cas le plus possible, l'information relative à la production porcine.

35 Donc, au cours de cette étape, la Commission ainsi que vous-mêmes aurez l'occasion d'entendre des personnes invitées par la Commission venant de divers milieux d'activités. Et il nous sera permis d'examiner avec eux notamment les modes de production actuels et leurs impacts, et d'explorer les nouvelles tendances et les pistes de solution, et ce, sous le couvert de six thèmes: ceux que nous avons abordés les semaines précédentes, et ceux que nous poursuivons ensemble aujourd'hui et la semaine prochaine, soit les dimensions économiques que nous traitons ici, à Montréal; le cadre juridique régissant les activités agricoles à Québec le 40 11 novembre; et la production porcine et le développement durable, les 12 et 13 novembre à Saguenay.

45

Donc, à la suite de cette première étape, qui consiste donc à rassembler le plus possible d'information sur le secteur de la production porcine, la Commission va amorcer, dans le cadre d'une tournée régionale, une seconde étape. L'occasion sera donnée à ce moment-là aux citoyens d'adresser des questions à la Commission afin de compléter l'information qu'ils

50

auront reçue lors des séances thématiques ou dans les documents déposés au cours de ces séances thématiques, et d'obtenir donc un tableau un peu plus complet de la situation parce qu'ils auront l'occasion, entre autres, de poser des questions sur les particularités régionales ou locales.

55

Je vais profiter de l'occasion tout de suite pour inviter les gens à fermer leur cellulaire ou à le mettre en mode vibration, s'il vous plaît, parce que ça déconcentre les personnes qui interviennent au micro.

60

Alors, au cours de ces tournées régionales, nous aurons encore là l'occasion de recourir à l'expertise de personnes-ressources provenant majoritairement de ministères et d'organismes: notamment, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de l'Environnement, le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, ainsi que le ministère de la Santé. Il y aura également des gens de La Financière agricole.

65

Alors, nous parcourons donc, à compter du 25 novembre prochain, 16 municipalités. Notre tournée s'amorcera à Ville-Marie au Témiscamingue et se terminera à Sainte-Marie-de-Beauce, le 6 février 2003.

70

Par la suite, on prendra un petit temps d'arrêt. Et vers la mi-mars, nous amorcerons la troisième étape de la consultation publique dans le cadre d'une deuxième tournée régionale. Et là, ce ne sera plus l'occasion de poser des questions sur la production porcine, ce sera l'occasion pour la Commission de recevoir l'opinion de la population sur le secteur de la production porcine.

75

Alors, les dates, lieux, modalités de ces séances de cette deuxième tournée régionale ne sont pas encore fixés mais on vous informera le plus rapidement possible.

80

Au cours de la séance d'aujourd'hui, la Commission est accompagnée d'une équipe que je vous présente, parce que ce sont les personnes auprès de qui vous pouvez obtenir de l'information. Alors, nous avons deux analystes avec nous, madame Audrey Wu ainsi que madame Sylvie Mondor. Il y a également à l'arrière de la salle la coordonnatrice du secrétariat de la Commission, madame Suzanne Bouchard; ainsi que le conseiller en communication, monsieur Daniel Bérubé.

85

Le responsable de l'organisation logistique est monsieur Daniel Moisan. Le technicien du son est monsieur Jean Métivier.

90 Et les transcriptions sont assurées par madame Lise Maisonneuve. Je vous mentionne que tout ce qui est dit en audience publique est enregistré et que les transcriptions seront disponibles dans la semaine qui suit, dans les vingt centres de consultation que la Commission a ouverts ainsi que dans le site Internet du BAPE.

95 Les documents déposés également seront disponibles et pourront être consultés dans ces centres ou dans le site Internet de la Commission. Vous pouvez obtenir les coordonnées complètes de ces centres et l'adresse Internet de la Commission à l'arrière de la salle.

100 Alors, les séances thématiques donc d'aujourd'hui et de demain, comme je l'ai dit précédemment, porteront sur les dimensions économiques. Plus spécifiquement cet après-midi, les conférenciers invités par la Commission traiteront du portrait économique de la production porcine, et du portrait de l'industrie et de la transformation et du marché de l'exportation.

105 Madame Richelle Fortin de la Fédération des producteurs de porc du Québec fera la première présentation. Bonjour, madame! Et monsieur Mario Hébert de la Coopérative fédérée se chargera de la seconde. Bonjour!

110 Alors, pour ceux qui ne sont pas habitués avec notre mode de fonctionnement, je vous explique rapidement le déroulement de la séance. Alors, dans un premier temps, nous allons inviter les conférenciers à faire leur présentation. Après quoi, la Commission leur adressera quelques questions.

115 Nous ferons par la suite une pause de quinze minutes, au cours de laquelle vous serez invités à vous enregistrer au registre derrière la salle s'il est de votre intention de poser des questions à la Commission et, bien sûr, aux conférenciers.

120 Au retour de la pause, les gens qui sont inscrits au registre seront appelés par ordre d'inscription au registre. Alors, à chacune de vos apparitions devant la Commission, nous vous permettons deux questions, et ceci en vue de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions. Il vous est, bien sûr, possible de vous réinscrire au registre et pour revenir une autre fois poser des questions.

125 Je vous demanderais également d'éviter les préambules trop longs. Les seuls préambules permis sont ceux qui permettent de bien contextualiser votre question.

130 Je vous invite également et je vous demande également de poser des questions qui interpellent nos conférenciers d'aujourd'hui, parce que nous avons la chance de les avoir aujourd'hui, ils ne nous suivront pas tout le long de la tournée régionale. Donc, je n'accepterai que des questions pour lesquelles nos conférenciers sont habilités à répondre.

135 Pour toute autre question, je vous invite à les conserver pour la tournée régionale parce que nous serons de retour à Montréal, je crois que c'est le 15 et le 16 janvier prochain. Alors, à

cette occasion, il vous sera possible de poser toute autre question sur le secteur de la production porcine.

135 Ne soyez pas étonnés, au moment de votre questionnement, la Commission peut s'immiscer également et poser d'autres questions.

Toutes les questions doivent m'être adressées ainsi que toutes les réponses, dans le but de s'assurer de débats le plus sereins possible.

140 Si jamais il y avait des questions qui n'obtenaient pas de réponse sur le champ, la Commission se chargera de les obtenir et toute l'information sera déposée dans les centres de consultation ou dans le site Internet de la Commission.

145 Peut-être une dernière précision. Nous apprécions avoir vos commentaires sur le déroulement de ces séances publiques. Alors, je vous invite à compléter, à la fin de cette séance, un questionnaire sondage qui nous permet par la suite de nous ajuster et d'ajuster nos façons de faire.

150 Alors, sans plus tarder, j'invite maintenant madame Richelle Fortin à nous entretenir du portrait économique de la production porcine.

Mme RICHELLE FORTIN :

155 Bonjour, madame la présidente, messieurs les commissaires, l'audience. Ça me fait plaisir de vous entretenir, aujourd'hui, du portrait économique de la production porcine.

160 Je vais passer en revue quatre éléments. D'abord, je vais parler de la volatilité des prix payés aux producteurs; les outils mis en place par le Québec pour permettre aux producteurs de gérer leur risque; de l'influence des consommateurs sur la production porcine; et finalement, de la situation financière des fermes. Ça va nous permettre de faire le tour de la question de l'environnement économique de la production porcine.

165 D'abord, le secteur porcin québécois en 2001, c'est 2 800 entreprises de production; 7,1 millions de porcs produits; 0,5 % de la production mondiale; 1,1 milliards \$ de recettes monétaires agricoles; et 830 M\$ d'exportation.

Le secteur porcin québécois évolue dans un marché de libre-échange. C'est donc le marché nord-américain qui détermine les conditions de marché au Québec.

170 À cause du libre-échange et de l'absence de tarifs sur la viande porcine entre le Canada et les États-Unis, les principaux concurrents de nos entreprises de transformation sont Maple Leaf, un géant canadien, Smithfield et Tyson, deux grandes entreprises américaines.

175 La concentration du secteur de la distribution alimentaire ajoute un autre élément d'incertitude. Car lorsque les décisions d'achat se prennent à Toronto, il est difficile de convaincre Loblaws, avec des arguments tels que *produit au Québec*, pour venir s'approvisionner ici si le prix offert n'est pas compétitif.

180 Mon premier point, la volatilité des prix payés aux producteurs. Il ne faut pas oublier que les Américains produisent 100 millions de porcs, alors que le Québec en produit 7 millions. La situation des abattages aux États-Unis a donc une grande importance sur les prix qui sont payés ici, au Québec. Le Québec est un preneur de prix, puis il n'a aucune influence sur le prix qui est payé ici aux producteurs.

185 Il est toutefois intéressant de se comparer pour juger de la compétitivité du marché du porc québécois. On peut le faire avec le graphique suivant. Voici la courbe de la croissance des abattages aux États-Unis. Ici, c'est le prix qui varie aux États-Unis en fonction des abattages et le prix au Québec. On voit très bien que les deux courbes, rouge et bleue, suivent exactement les mêmes tendances.

190 On peut voir également l'influence des variations de la production américaine sur le niveau des prix. Quand il y a expansion de la production, il y a baisse des prix X on les voit ici avec les périodes X et quand il y a diminution de la production, il y a augmentation des prix.

195 Il y a certains producteurs qui nous font valoir, par exemple, que l'ampleur des variations des prix est plus importante ces années-ci qu'elle l'était par le passé. Je vous présente donc les résultats d'une analyse du docteur Chris Hurt de l'Université Purdue, une université américaine, qui conclut en disant que les prix varient de plus en plus, même quand les volumes varient très peu.

200 Je vous présente, ici, le graphique qui explique grandement la question. Il présente les variations historiques du prix suite à une augmentation de 1 % de la production. À part la période du début des années 70, où est-ce qu'il y avait une très grande variation, depuis les années 60 jusqu'au milieu des années 90, une variation de 1 % de la production américaine faisait varier le prix entre 2 et 3 %. Mais depuis cinq ans, depuis la période très récente, on assiste à des conditions de marché, qui font en sorte qu'une variation de 1 % de la production américaine a fait varier le prix d'environ 5 à 6 %.

210 Maintenant, le prix dépend également des grands événements mondiaux. On a vu que le prix était beaucoup influencé par la situation des abattages. Mais je vous indique quatre événements récents qui ont eu une influence sur les prix mondiaux, qui ont une influence assez significative, en fait, sur les prix.

215 Il y a deux événements qui ont créé des effets de rareté sur les marchés mondiaux: la fièvre aphteuse à Taïwan et la peste porcine suivie de la fièvre aphteuse en Europe, en 96 et en 2001. Il y en a un troisième, qui a fait chuter soudainement la capacité de payer du marché le plus lucratif au monde, la crise financière au Japon. Puis le dernier événement très récent, le

220 surplus de viande aux États-Unis. Ce surplus de viande là a été créé par l'embargo imposé par la Russie sur l'importation de volaille américaine. Donc, ça a créé un surplus de viande sur le marché interne des États-Unis, donc, ça a eu une influence sur le prix du porc.

Le prix varie aussi au cours de l'année parce que les abattages ne sont pas réguliers. Il y a une saisonnalité des abattages, donc une saisonnalité des prix.

225 Les porcs sont affectés par la température extérieure, quand les températures sont chaudes dans le courant des mois d'été, ce qui fait chuter les abattages de ces mois-là. Évidemment, quand il y a moins d'abattage, la situation des prix -- les prix augmentent quand les abattages sont réduits et les prix diminuent quand les abattages redeviennent abondants à l'automne. C'est la même situation partout en Amérique du Nord.

230 Maintenant, quels sont les outils mis en place par le Québec pour permettre aux producteurs de gérer leur risque. Parce que la grande variabilité des prix au cours d'une année et d'une année à l'autre, que j'ai présentée plus tôt, ça amène un risque financier qui est très important pour les producteurs et ce ne serait pas un incitatif à demeurer en production. Donc, 235 le Québec a su avec les années développer des outils pour permettre aux producteurs de gérer leur risque.

240 Pourquoi est-ce qu'il y a des risques financiers élevés en agriculture? Je vais vous présenter quelques éléments qui caractérisent le secteur agricole en général: d'abord, la grande variabilité des prix.

La capacité de stockage limitée, surtout de la viande fraîche, parce qu'on sait que la viande congelée perd beaucoup de valeur.

245 La demande qui varie très peu malgré la baisse des prix. Parce qu'on le sait, vous ne mangerez pas deux rôtis de porc tout simplement parce qu'il est moins cher cette semaine.

Des investissements dans des infrastructures spécialisées, parce qu'il est difficile de produire autre chose que du porc dans une porcherie.

250 Puis aussi, ça requiert une capitalisation très élevée par rapport à d'autres secteurs économiques. On dit qu'il faut 5 à 10 fois plus de capital que les autres secteurs économiques pour avoir les mêmes revenus. Puis il y a aussi un faible rendement sur le capital investi et des infrastructures spécialisées. Ça veut dire aussi une fixité des ressources.

255 Des longs cycles de production. La truie a une gestation de trois mois, trois semaines, trois jours, plus ensuite le temps de la croissance des porcs. Donc, c'est un cycle de production d'environ 6 mois. Donc, c'est difficile de s'adapter aux situations des prix, puis l'offre est difficilement contrôlable à cause de ça.

260

Finalement, les conditions climatiques qui affectent moins la production porcine, mais c'est des conditions générales qui sont en agriculture, peu importe les secteurs.

265 Donc, le Québec a mis en place deux outils de gestion du risque. D'abord, la mise en marché collective, qui se résume à avoir une équité d'accès au marché; deuxièmement, l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, l'ASRA, qui est en fait un outil de partage du risque avec les gouvernements.

270 Ces deux outils, tant la mise en marché collective que l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, sont étroitement liés. D'abord, les producteurs doivent vendre leurs porcs via la mise en marché collective pour avoir accès à l'ASRA et ils doivent faire la preuve que leur mise en marché est efficace et qu'elle leur permet d'obtenir le prix maximum des marchés pour justifier le maintien de l'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

275 Je vais expliquer qu'est-ce que c'est la mise en marché collective. C'est d'abord et avant tout un système de vente centralisé. Depuis 1989, tous les porcs produits sont vendus par le biais de l'encan électronique, un système de vente centralisé qui est administré par la Fédération des producteurs de porc. Par ce système, 100 % des porcs produits au Québec sont abattus au Québec.

280 Je pourrais faire un parallèle avec ce qui se passe dans le reste du Canada, qui n'ont pas de mise en marché collective. Ils exportent environ 6 millions de porcs aux États-Unis, c'est autant de retombées économiques qui ne restent pas au Canada. Ces 6 millions de porcs sont exportés aux États-Unis soit pour abattage ou pour l'engraissement.

285 Pour les abattoirs du Québec, c'est une sécurité d'approvisionnement qui leur est importante, tout simplement parce que ça leur permet de mieux planifier les opérations que de penser qu'il y a un risque à ce que les porcs du Québec soient abattus ailleurs qu'au Québec.

290 Deuxième élément, l'efficacité des transactions, parce que l'encan électronique s'occupe d'optimiser le transport des porcs entre les 2 300 entreprises et les 7 abattoirs, et aussi le paiement des producteurs. La Fédération est aussi l'agent de négociation exclusif avec les abattoirs. Ça contribue à avoir des conditions de vente uniformes et transparentes, peu importe l'abattoir avec qui les producteurs font affaire.

295 C'est aussi un moyen de rétablir le rapport de force entre les producteurs et les abattoirs. Ça favorise aussi le paiement sur la qualité et non sur la quantité des porcs qui sont livrés.

300 Comment ça fonctionne la vente centralisée? Tout d'abord, le producteur de porc annonce à l'encan électronique la quantité des porcs qu'il souhaite livrer, la date et l'heure qu'il souhaite, et aussi l'abattoir avec qui il veut faire affaire. À tous les jours, l'encan électronique regroupe l'offre des producteurs puis elle procède à une vente par ordinateur. Quand la vente est terminée, l'encan électronique optimise le transport pour minimiser les coûts. Et ensuite, le service de l'encan électronique s'occupe de la facturation des abattoirs et du paiement aux

305 producteurs. Les producteurs sont payés d'après le prix moyen de la semaine, puis les primes
liées à la qualité sont aussi versées.

Bref, la mise en marché collective, c'est un accès égal au marché pour tous, un même
accès au marché, que le producteur soit gros ou petit, près ou loin de l'abattoir. C'est le même
310 prix selon la qualité des porcs livrés et ça favorise la dispersion de la production sur tout le
territoire.

Moi, j'aimerais ici préciser que jusqu'en 1996, d'autres provinces canadiennes avaient
des systèmes de vente centralisés semblables à ce qu'on retrouve ici, au Québec. C'était
315 l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta. Ils n'ont plus ces systèmes-là. Ils les ont abandonnés en
1996, 97.

Aujourd'hui, la mise en marché se fait surtout sur la base de contrats directs entre les
producteurs et les abattoirs, qui sont peu nombreux dans les autres provinces comparativement
320 au Québec.

Je disais qu'il y avait 7 abattoirs majeurs au Québec. En Atlantique, il n'y en a plus
qu'un, Maple Leaf, qui est pratiquement seul aussi au Manitoba. En Saskatchewan, il y a une
entreprise qui est, en fait, une alliance entre une entreprise canadienne et une américaine,
325 Smithfield, en l'occurrence. Puis aussi en Alberta, Olymel, une entreprise québécoise, est le
plus gros abattoir.

L'assurance-stabilisation des revenus agricoles, un moyen de partager le risque avec les
gouvernements. Compte tenu des conditions spécifiques du secteur agricole, que j'ai déjà
330 nommées, et du niveau de risque que toutes ces conditions-là entraînent, la plupart des pays
occidentaux ont mis en place des programmes de partage des risques avec le monde agricole.

Un des objectifs est de stabiliser la production agricole dans leur pays. L'assurance-
stabilisation des revenus agricoles est peu différent de ce qui se fait ailleurs dans le monde. Les
335 États-Unis ont leur Farm Bill, 180 milliards \$ sur six ans. L'Europe ont la Politique agricole
commune. Au Canada, il y a une gestion de l'offre dans le secteur du lait, de la volaille et des
oeufs. Et pour le Québec, l'ASRA s'applique à d'autres productions. Et un nouveau programme
couvre maintenant toutes les productions agricoles du Québec.

Mais je pense qu'il y a un autre conférencier qui va venir vous parler spécifiquement des
programmes de soutien, donc, je ne m'attarderai pas sur cet aspect-là. Mais ce qu'il est
340 important de retenir, c'est que c'est peu différent de ce qui se fait ailleurs dans le monde.

Puis c'est aussi important de relativiser le soutien que reçoivent les producteurs parce
345 que, depuis 1997, les revenus des producteurs de porc proviennent à 92,7 % du marché.

En termes concrets, sur une période de cinq ans X celle qui est ici X les producteurs de
porc à l'engraissement ont généré des recettes de 826 M\$, auxquelles s'est ajouté un soutien de

350 59 M\$ en compensations gouvernementales. Mais le tiers est payé par les producteurs parce que c'est un programme: un tiers payé par le producteur et deux tiers par le gouvernement. Parce qu'on le dit: l'assurance-stabilisation des revenus agricoles, c'est le même principe qu'une assurance. Donc, les producteurs paient une prime pour s'assurer d'avoir des compensations quand le prix du marché le justifie. Alors, le risque est partagé avec le gouvernement.

355 La sécurité d'approvisionnement qu'offrent les producteurs via leur mise en marché collective, ça permet de fixer l'objectif d'obtenir un prix équivalent à celui qui est offert sur le marché américain. Ça vient réduire d'autant l'intervention de l'État.

360 Je vous ramène, ici, le même graphique qu'on a vu précédemment. En 1989, il y avait une différence de 11 \$ par porc entre le prix offert aux États-Unis et le prix du Québec. L'écart s'est réduit jusqu'en 1994 et il se maintient à égalité. Donc, c'est une diminution de l'intervention de l'État qui est rendue possible par l'efficacité de la mise en marché collective. Donc, il y a une diminution de l'intervention de l'État d'autant. Parce que si on avait gardé une différence de 11 \$
365 par porc sur toute la période, ça aurait été un soutien qui aurait été nécessaire à verser aux producteurs.

370 Le prix payé aux producteurs est le même depuis 25 ans, et l'écart entre le prix aux producteurs et le prix au détail se creuse de plus en plus. Sur le graphique ici où est-ce qu'on présente les indices des prix aux producteurs et au détail, plus haut, ça démontre que le prix au détail a doublé pratiquement entre 1978 et 2001, alors que le prix aux producteurs reste le même.

375 Ce n'est pas unique au secteur porcin, toutefois, l'analyse sur le prix des céréales ou du boeuf nous aurait donné exactement le même résultat. Mais c'est une pression qui se fait sur la marge des producteurs et sur leurs coûts, qui oblige en fait les producteurs à travailler sur leurs coûts de production pour être capables de rester sur le marché et de faire face à une baisse constante des prix.

380 Maintenant, quelle est l'influence des consommateurs sur la production porcine? Que souhaitent les consommateurs de viande porcine? En fait, que voulons-nous? Parce que je suis une consommatrice aussi. On veut une viande moins chère. On veut une viande maigre. On veut une viande qui répond aux plus hauts standards de qualité. Et nous posons de plus en plus de questions sur le bien-être animal et l'environnement.

385 Alors, une viande moins chère. Les producteurs travaillent sur leurs coûts de production: amélioration génétique, alimentation, conception des bâtiments et les conditions d'élevage.

390 Le travail sur la diminution des coûts de production se fait en demeurant attentif aux impacts sur la salubrité et la qualité de la viande. Comme, par exemple, il y a une étude en cours qui traite de l'augmentation du poids à l'abattage et il y a une partie spécifiquement sur les

analyses organoleptiques sur la qualité de la viande, sur le goût. On veut voir l'impact si le goût est changé, si on augmente le poids à l'abattage.

395

Il ne faut pas oublier que tous les pays producteurs de porc travaillent sur les mêmes critères d'efficacité et que le Québec doit suivre les innovations technologiques qui se font ailleurs dans le monde, et ceci, afin de faire face à l'instabilité des prix et de conserver les marchés.

400

La diminution de l'âge à l'abattage est un critère qui permet d'apprécier les résultats du travail sur plusieurs facteurs, que ce soit en génétique, alimentation, régie d'élevage, etc.

405

Sur le graphique, ici, on voit qu'en 1980, le porc avait 192 jours d'âge à l'abattage. C'est un peu plus de six mois. En 2001, il n'en a plus que 158, un peu plus de cinq mois. Ces 34 jours d'engraissement en moins ont permis de réduire les coûts de production de près de 5 \$ par porc. Il y en a une grande partie de cette amélioration-là qui est due à la génétique de l'animal, puis une partie aussi qui est due à la régie d'élevage.

410

Il y a d'autres améliorations pour la diminution des coûts de production qui ont porté sur le nombre de porcelets par truie, la conversion alimentaire, etc.

415

Une viande maigre. On le sait, les consommateurs d'aujourd'hui sont préoccupés par leur santé et ils veulent de plus en plus la prendre en main. Donc, ils révisent leurs choix alimentaires et la consommation des viandes est scrutée à la loupe.

420

Malgré ce contexte, la viande porcine a su maintenir le niveau de consommation à près de 30 kg per capita par année au cours de cette période, contrairement au secteur du boeuf qui a connu une décroissance assez importante depuis les années 70. Les améliorations génétiques effectuées par les producteurs de porc ont eu un impact important sur le rendement en viande maigre du porc.

425

Le secteur porcin québécois suit étroitement l'évolution des goûts des consommateurs. Avec les années, les bouchers ont su offrir de nouvelles coupes de viande et les transformateurs ont mis en marché des nouveaux produits transformés. Il pourrait être intéressant de noter que 95 % du porc frais consommé au Québec est produit au Québec et est majoritairement cuisiné à la maison pour une très grande partie.

430

Maintenant, des critères de salubrité élevés. Ça m'amène à faire le lien avec la mise en marché collective, parce que la mise en marché collective a permis de mettre en place des outils de contrôle de la qualité et aussi le paiement des porcs en fonction de la qualité: la prime est payée sur le poids et le rendement en maigre et elle favorise aussi la production de porcs en fonction des besoins des consommateurs.

435 C'est en fait la gestion centralisée de toute l'information qui permet de mettre en place ces outils de contrôle pour l'ensemble des producteurs de porc, puis au grand bénéfice évidemment des consommateurs.

440 Dernier élément, la situation financière des fermes. Parce qu'on a compris que c'était une préoccupation de la Commission que d'avoir des indications quant à la situation financière des fermes.

445 Nous vous présentons donc l'outil qu'utilise la Fédération pour en faire le suivi. Cet outil est l'analyse de groupe provinciale des producteurs de porc qui est réalisée par la Fédération des groupes-conseils agricoles du Québec. Ceux qui sont familiers, c'est le nouveau nom pour la Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec. Les groupes-conseils agricoles sont des regroupements de producteurs qui engagent un ou des agronomes spécialisés en gestion agricole pour les conseiller.

450 L'objectif de ces analyses est de comparer les entreprises entre elles, en privilégiant la qualité des données financières recueillies, parce que les données sont toutes recueillies sous la même base. Ce n'est pas une étude qui se veut représentative de l'ensemble des fermes mais, d'après la Fédération, elle fournit de bons indicateurs. Mais surtout, ce sont des données qui sont disponibles.

455 L'analyse de groupe provinciale vient des données de 20 entreprises spécialisées, c'est-à-dire qu'elle recueille 100 % des revenus qui proviennent de la production porcine. Ce sont les 20 entreprises qui ont fait un suivi sur trois ans, c'est-à-dire de 1999 à 2001. Ces entreprises avaient une moyenne de 198 truies et 3 136 porcs produits. Ce sont toutes des fermes indépendantes; aucune à contrat, tout simplement parce que les fermes à contrat, on n'a pas l'information sur leurs coûts variables, notamment les charges d'alimentation, coûts des porcelets, etc., les médicaments.

465 Maintenant, en moyenne 1999-2001, l'actif total de ces entreprises était de 667 000 \$; des passifs totaux de 416 000 \$, ça se trouve être les dettes; un avoir net de 250 000 \$ ou environ 38 % d'équité. Ces fermes-là avaient eu des revenus à la ferme de près de 500 000 \$; des charges totales, incluant les intérêts et l'amortissement, de 459 000 \$; pour un bénéfice d'exploitation de 36 000 \$. Comme sur ces fermes, il y avait 1,3 exploitant en moyenne par ferme, ça nous donne un bénéfice par exploitant de 27 815 \$.

470 Et qu'est-ce qu'est le bénéfice par exploitant, 27 815 \$? C'est ce qu'il reste pour faire vivre sa famille, pour rémunérer aussi son avoir propre, c'est-à-dire le capital qui est investi dans l'entreprise. Et ça correspond à 76 % du salaire moyen de l'ouvrier spécialisé, qui était de 36 800 \$. C'est un calcul qui est fait, si je ne m'avance pas trop, par Statistique Canada et qui est une référence dans le domaine agricole.

475

En conclusion, tout simplement, j'aimerais qu'on retienne que les prix sont très variables d'une année à l'autre; que 92,7 % des revenus des producteurs porcins proviennent du marché; et que les outils collectifs développés profitent à toute la société. Merci.

480

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie, madame Fortin.

485

Maintenant, je passe la parole à monsieur Mario Hébert, qui va nous parler du portrait de l'industrie de la transformation et du marché de l'exportation.

M. MARIO HÉBERT :

490

Merci, madame la présidente, les commissaires. Je veux vous remercier de m'avoir invité à venir partager avec vous, pendant les quelques minutes qui vont suivre, le portrait ou l'analyse économique du secteur porcin vu sous l'angle de la transformation.

495

Je vais aborder trois sujets avec vous. Premièrement, l'impact économique de l'industrie porcine au Québec et je vais vous présenter les résultats tout chauds d'une étude que nous avons commandée au mois d'avril dernier, donc avant que les audiences soient annoncées, et dont on a eu les résultats finaux lundi de cette semaine. Alors, nous allons regarder ça ensemble. Mais je veux aussi aborder la question des exportations au Québec et de la balance commerciale agroalimentaire. Je sais qu'il est très souvent question de préoccupations concernant les exportations du secteur porcin, je veux qu'on jette un petit coup d'oeil là-dessus.

500

Un panorama mondial: qui sont les principaux joueurs dans cette industrie-là au niveau du monde; quels sont les principaux joueurs à l'exportation; et quels sont les pays qui importent cette viande de porc; et quels sont les pronostics à venir.

505

Finalement, je vais aborder les facteurs de compétitivité de l'industrie porcine québécoise, évidemment, mais aussi quels sont nos principaux compétiteurs dans cette industrie-là.

510

L'impact économique, c'est une étude que nous avons commandée X une étude indépendante, je tiens à l'indiquer X au groupe AGÉCO, qui est un groupe de chercheurs de l'Université Laval. L'étude a eu lieu ou a été dirigée de juin à octobre 2002. Les résultats finaux viennent tout juste de nous être déposés. Je vais en rendre certains publics cet après-midi.

515

Et l'objectif que la fédérée, nous avons donnée au groupe AGÉCO, c'était de mesurer les impacts directs et indirects de la production porcine au niveau primaire et au niveau secondaire, donc au niveau de la production, donc à la ferme, et aussi au niveau de la transformation, au niveau des abattoirs, mais de mesurer l'impact en termes d'emploi X il est beaucoup question de ça et on n'a véritablement pas de chiffres à jour, on va en fournir cet

520 après-midi X en termes de produits intérieurs bruts et aussi en termes de recettes
gouvernementales. Parce qu'il est aussi énormément question de subventions
gouvernementales, on entend toutes sortes de choses et l'étude visait à clarifier certains
éléments.

525 Le groupe AGÉCO a fait tourner le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du
Québec, c'est un modèle qui est reconnu pour mesurer de tels impacts. Je pourrais vous mettre
les références; il y en a des dizaines. Si vous voulez mesurer les choses qu'on veut mesurer,
c'est ce qui doit être utilisé.

530 Et on a évalué les effets directs et indirects en amont de la production, donc les
fournisseurs des producteurs agricoles, et en amont de la transformation, donc tout ce qui est
en dessous de la transformation. Le modèle exclut ce qui est en aval, c'est-à-dire la distribution,
la commercialisation, la mise en marché. Et le modèle aussi exclut les effets induits, c'est-à-
dire les effets qui sont générés par la redépense des salaires des gens qui travaillent dans les
535 abattoirs qui génèrent d'autres emplois.

Donc, on voulait avoir l'analyse de l'impact la plus restrictive possible pour ne pas être
accusés de charrier des chiffres, mais c'est une analyse qu'on peut qualifier de conservatrice.

540 Deux simulations ont été opérées pour l'année 2001, simulation au niveau de la
production et au niveau de la transformation. J'attire votre attention sur les deux petits logos,
parce que je vais les reprendre tantôt dans la présentation. Il y a une petite nuance. Je sais qu'à
l'écran, ça peut apparaître petit.

545 Et ce qui est intéressant de connaître, c'est que le groupe AGÉCO aussi a eu le mandat
de mettre à jour les paramètres du modèle. On a fait mettre à jour les paramètres du modèle
intersectoriel pour la production, c'est-à-dire qu'on a utilisé les derniers coûts de production
connus et utilisés présentement, qui sont ceux de 98. Et pour la transformation, on a isolé dans
le modèle intersectoriel l'industrie du porc de l'industrie de la viande. Je pense que c'est la
550 première fois qu'on réussit à faire ça, et c'est pour ça que ça a été aussi long, de juin à octobre,
de faire toutes ces modifications-là.

Et dernier élément, on a utilisé les données confidentiels d'Olymel pour établir le coût de
production d'un abattoir type dans ce secteur-là.

555 Donc, ce que je vais vous présenter, c'est véritablement une évaluation la plus réaliste
possible de la situation en 2001. Et on va regarder tout de suite l'impact sur l'emploi, qu'est-ce
qui est apparu.

560 Le premier modèle, on l'a fait tourner pour la production, donc le niveau primaire. Or,
ce qui apparaît, c'est qu'au niveau primaire, il y a 4 459 emplois directs à la ferme au Québec
dans le secteur porcin, selon le modèle. Et de façon assez étonnante, parce qu'on ne
s'attendait pas à ça, on s'attendait plutôt à ce que ce soit la transformation qui ait l'impact le plus

565 important, et contrairement à ce qu'on pensait, les fermes génèrent 14 027 emplois au Québec, donc génèrent des effets indirects: des services conseils, des emplois pour l'alimentation, des transporteurs pour les grains, donc tout ce qui est avant la production ou pendant la production porcine, pour un total d'emplois à la ferme de 18 486.

570 Je dis que c'est important, parce que ce sont des emplois près des fermes. Comme les fermes sont réparties sur le territoire, contrairement en abattoir, ça concerne beaucoup d'emplois. Ici, on a des emplois qui sont près des fermes. Et il y a donc tout près de 20 000 emplois qui y sont rattachés. C'est X on va y venir dans quelques minutes X un des effets multiplicateurs les plus importants, à ce qu'on nous a dit, des gens qui ont fait tourner le modèle intersectoriel, tous secteurs confondus.

575 Maintenant, pour les abattoirs, il y a 7 576 emplois en abattoir dans le secteur porcin seulement. On a enlevé tout ce qui est volaille. On a enlevé tout ce qui est boeuf, tout ce qui est autre que porc. Et ces emplois-là, évidemment, génèrent des emplois indirects de 21 140. Ça inclut tous ceux qu'on a vus dans la première diapo. Parce que là, vous voyez qu'on part de l'abattoir puis on s'en va jusqu'à la ferme. Donc, les producteurs agricoles deviennent des fournisseurs pour les abattoirs. Donc, le 21 000 comprend tous les effets précédents, les 18 000 et quelques emplois. Si bien qu'au total, en 2001, il y avait 28 716 emplois générés par l'industrie porcine au Québec, la majorité étant des emplois locaux et régionaux, la très, très grande majorité, compte tenu de l'impact primaire du modèle.

585 Autre élément assez surprenant, on a fait aussi tourner le modèle au niveau des recettes gouvernementales. On sait que cette production-là coûte des subventions, mais on ne savait pas qu'est-ce qu'elle rapportait aussi au gouvernement. Alors, on sait que pour l'année 2001, l'ASRA, l'assurance-stabilisation a versé, le gouvernement a versé 8 M\$ aux producteurs. 590 Donc, vous avez, ici en bleu foncé, le 8 M\$. Mais la production porcine seulement a généré des recettes de 97 M\$ en 2001, si bien que l'État se retrouve avec un surplus, en l'année 2001, de 89 M\$.

595 Et vous voyez d'où proviennent ces recettes-là, j'aurais pu laisser ça au niveau global, mais vous voyez, le provincial, le fédéral, la parafiscalité, l'assurance-emploi, la CSST, tout ce qui évidemment est *collecté* sur nos paies, qui s'en va dans les coffres des gouvernements pour financer des programmes collectifs, se retrouve là.

600 Alors, ce qui est intéressant de voir, c'est que j'aurais pu laisser ça là-dessus en disant: en 2001, le gouvernement a fait tout près de 100 M\$ avec le secteur porcin. On n'a pas été à ce niveau-là. On ne veut pas non plus être accusés d'exagérer les chiffres. On a pris un cycle, le cycle 1998-2001.

605 Un cycle porcin, c'est de trois à quatre ans, selon les années. Je pense que vous avez vu très bien avec Richelle.

Et on a pris le cycle 1998-2001, qui intègre la pire année de l'histoire au niveau des subventions gouvernementales, qui est celle qu'on a beaucoup véhiculée, où le gouvernement a versé plus de 300 M\$. Donc, dans ce cycle de quatre ans, les subventions ASRA se sont élevées à 463 M\$ pour la production porcine. De ça, il y a plus de 300 M\$ pour l'année 98, qui est la pire année de l'histoire des cinquante dernières années, depuis qu'on comptabilise des chiffres du moins. Et ça inclut, donc, depuis la Deuxième guerre mondiale, si on ne veut pas se tromper.

Sur cette période-là, la production a généré des recettes de 388 M\$, si bien qu'au total, le bilan est négatif sur le cycle de 75 M\$. Ça représente en moyenne 19 M\$, au net, de subventions gouvernementales, pour à peu près 1.6 % de la valeur de la production. Et si je suis un responsable de l'Organisation mondiale du commerce, ce n'est même pas considéré comme une subvention, parce que tout ce qui est en bas de 5 % rentre dans une clause de minimis, ce qui fait que vous n'êtes même pas considéré comme une subvention en vertu des règles internationales.

Ce qu'on veut faire apparaître ici, c'est qu'au niveau production, quand on tient compte d'un cycle, il semble que le secteur évidemment coûte, parce que l'assurance embarque, il y a des années de cycle de pris, mais il ne faut pas oublier que ce secteur-là aussi contribue aux différents paliers de gouvernement. Je ne voudrais pas non plus laisser entendre qu'il y a seulement le gouvernement du Québec qui est impliqué là-dedans. Les chiffres sont ici transparents.

On a fait tourner le modèle aussi au niveau des abattoirs pour voir comment ce secteur-là génère. Alors, les abattoirs n'ont aucune subvention, si bien que la subvention pour 2001, elle est de 8 M\$ ASRA aux producteurs. Mais là, quand on intègre les salaires des 7 576 employés des abattoirs, plus de tous ceux qui travaillent en amont des abattoirs, bien, là, on a des recettes gouvernementales de 235 M\$ et un bilan de +227 M\$ pour l'année 2001 seulement.

On a refait le même calcul, mais pour le cycle de quatre ans. Et sur quatre ans, les différents gouvernements se retrouvent avec un surplus de 473 M\$ de recettes par rapport aux dépenses, quand on considère l'ensemble de la filière porcine, avec un bilan d'à peu près +118 M\$ pour financer toutes sortes de programmes gouvernementaux, au net X on est au net X incluant les dépenses sur quatre ans.

Donc, ce qui est intéressant dans cette étude-là, c'est qu'on vient mettre un peu de perspective, ici, qu'un secteur économique qui génère des emplois locaux et régionaux a aussi une contribution gouvernementale importante en termes de taxation et d'impôt.

On a ensuite demandé au groupe AGÉCO de simuler qu'est-ce que c'est -- admettons qu'on fait croître la production de 4 %, ce qui est la croissance moyenne qu'on a connue dans la production entre 97 et 2001. Supposons qu'en 2002, on a une croissance de 4 %, ce que nous n'aurons pas, mais supposons qu'on l'avait. Bien, que serait l'impact? Et vous l'avez l'impact,

650 ici. L'impact, au net, c'est qu'on aurait à peu près 1 000 emplois de plus dans les régions au Québec pour cette année-là seulement.

En d'autres termes, à raison de 4 % d'augmentation par année de production, c'est 1 000 emplois par année, des emplois locaux et en région, qui sont créés. Il y a très peu de
655 secteurs économiques en région qui peuvent se targuer de ce résultat-là. Et je ne veux pas exagérer rien ici, tous ceux qui sont spécialisés dans le commerce d'analyse économique vont vous le dire, c'est relativement impressionnant comme effet multiplicateur. Et j'arrive à ça.

On a un multiplicateur d'emplois en production porcine de 4.15. Par opposition,
660 l'ensemble de tout le secteur agroalimentaire, on est un peu plus que 2. C'est déjà très élevé dans l'agroalimentaire. Parce que la production agricole et la transformation agricole utilisent plus de main-d'oeuvre, règle générale, que dans d'autres secteurs. La production porcine, je ne sais pas, on va devoir analyser, mais ça semble être un record à 4.15 emplois par emploi créé à la ferme. On génère 4.15 emplois. Pour chaque 100 emplois à la ferme, il y a 415 emplois
665 générés dans l'économie.

Au niveau du produit intérieur brut, c'est un multiplicateur très élevé de 3,30. Et au niveau des recettes gouvernementales, à chaque fois que le secteur augmente de 100 M\$, ça génère automatiquement 12 M\$ de recettes pour les deux paliers gouvernementaux, plus la
670 parafiscalité.

Donc, un portrait intéressant. Je sais qu'on va devoir analyser davantage les résultats. Comme je vous dis, on a eu les résultats il y a deux jours. Je vous présente la première version, mais ça va nécessiter évidemment des analyses plus approfondies pour essayer d'interpréter
675 davantage et de faire des comparatifs.

Balance commerciale agroalimentaire. Ici, ce qu'on voit, c'est qu'en 92, on a eu le mandat par le ministre Picotte à l'époque de faire la conquête des marchés. Gros sommet sur l'agriculture, on dit: *Conquête des marchés.+ Le secteur, tout le monde applaudit. Tout le
680 monde est autour de la table, tous les représentants: producteurs, transformateurs, consommateurs, citoyens, syndicats. Tout le monde est là. On part à la conquête des marchés.

Bien, je pense qu'on a réussi cette conquête des marchés. Vous voyez la petite barre verte en 95 et en 96 qui est en bas de zéro, c'est qu'on avait un déficit commercial dans l'agroalimentaire. On empruntait pour payer l'épicerie. C'est ça que ça veut dire. On importe plus de produits agricoles dans ces années-là qu'on en exporte.
685

Par contre, à partir de 97, ça monte très rapidement. Évidemment, on a une moyenne de déficit dans notre balance commerciale qui est autour de 600 M\$, entre 90 et 97, et on a un surplus record de 418 M\$, en 2001. Le secteur porcine a plus de 800 M\$. Et la locomotive de ce
690 revirement spectaculaire, c'est tout près du quart des exportations agroalimentaires au secteur

porcin au Québec, et ça explique à lui seul plus du tiers de la croissance de nos exportations en 2001 seulement.

695

Alors, j'ai pris au mot certains qui disent qu'on ne devrait pas exporter de porcs. Et j'ai enlevé des chiffres, les exportations porcines, et ça donne un résultat qui m'a moi-même très étonné. Pas qu'il y a un déficit, parce que je me doutais qu'il y aurait un déficit. Mais là, on voit effectivement que quand on enlève les exportations de viande de porc, la barre est rouge et donc, on est dans le négatif tout le temps.

700

Et ce qui est intéressant, c'est qu'à partir de 97 jusqu'à aujourd'hui, il y a un déficit qui apparaît chronique à chaque année. On a beau augmenté, parce que les exportations augmentent, le porc n'est pas le seul à augmenter, mais nos exportations augmentent, mais les importations augmentent, mais pas au même rythme. Il y a un déficit d'à peu près 400 M\$ structurel.

705

Et là, je l'ai décortiqué un peu. Je n'ai pas le temps d'aller trop en détail aujourd'hui. Mais de quoi il est composé ce 400 M\$? C'est du vin, c'est du café, c'est du cacao, c'est du sucre, c'est du blé pour consommation humaine, autant de choses qu'on ne produit pas au Québec et que je ne pense pas qu'on va pouvoir produire avant longtemps.

710

Et donc, si on veut payer cette épicerie-là, parce que c'est de l'épicerie qu'on paie, plus des fruits et légumes parce que l'hiver on en produit très peu, il faut en importer, il faut donc payer l'épicerie, alors ou bien on paie ça avec des métaux et des minéraux ou des voitures qu'on exporte; ou on fait ça avec de l'agroalimentaire et on autofinance la balance; ou même, on la rend excédentaire et on fait partie du club sélect des pays dans le monde ou des nations dans le monde qui ont un excédent commercial agroalimentaire.

715

On est très peu sur cette liste-là. Il y a les Américains, il y a le Canada. Le Québec est là-dessus comme nation et comme province. L'Europe n'est même pas à ce niveau-là. L'Europe est déficitaire. Elle importe plus de produits agricoles qu'elle en exporte, même si c'est un très grand exportateur dans le monde.

720

Donc, on peut questionner, mais il faut apporter des réponses à ce résultat qui est spectaculaire.

725

Panorama mondial maintenant. Je vais passer assez rapidement. Quels sont les principaux producteurs dans le monde? Je pense que c'est une image qui vaut mille mots. On voit que le principal producteur de porc dans le monde, c'est la Chine. C'est le gros rond. Vous avez ensuite les États-Unis. Vous avez l'Europe, plusieurs petits points en Europe. Les Européens produisent beaucoup de porc. Vous avez le Canada qui a un petit point, le Brésil et la Russie qui sont des producteurs. Les pays qui produisent plus de 750 000 tonnes, donc les pays qui sont les principaux pays producteurs.

730

735

Et dans ce niveau-là, ce qu'on voit, c'est que le Canada, c'est à peu près 2 % de la production de porc dans le monde. On était au 11e rang en 90, on est au 7e rang en 2001. Il y a eu une progression au Canada.

740 Vous allez me dire, on parle du Québec. J'ai utilisé les données du Québec quand j'ai pu. Mais quand on fait des comparatifs au niveau international et qu'il y a à peu près autant de sources de statistiques qu'il y a de sources de pays existants, j'ai utilisé les données de la FAO ou de l'OAA, l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde. Et évidemment, c'est des données canadiennes qui sont là. Mais le Québec, c'est, grosso modo, 30 %, 35 %
745 de la production au Canada, légèrement en bas de 30 %. On est en régression dans l'ensemble canadien. Mais au niveau des exportations, le Québec, au niveau des exportations valeur ajoutée, c'est lui qui est le leader. Alors, les lignes canadiennes, vous pouvez mettre des drapeaux bleus à la place et vous allez avoir la même tendance.

750 J'ai regardé cette tendance-là. Les niveaux, c'est bien l'un, mais c'est bien plus intéressant de voir les tendances, où est-ce qu'on s'en va. Et là, j'ai une tendance de production en tonnes métriques. J'ai exclu les variations de prix, vous avez vu comment ça fluctue dans les prix, on va regarder les volumes.

755 De 90 à 2000, j'ai pris 90, j'ai mis l'indice 100. Et là, vous avez une petite ligne blanche avec des pointillés rouges. Ça, c'est la moyenne, dans le monde, de progression. Tous ceux qui sont au-dessus de cette ligne-là ont progressé plus rapidement que la moyenne mondiale. Ceux qui sont en dessous ont progressé moins rapidement ou même ont régressé s'ils sont en bas de 100.

760 Alors, vous voyez qu'en bas, l'Allemagne et les Pays-Bas ont régressé. Leur production a diminué depuis 90. L'Union européenne est en bas de la production mondiale. Les États-Unis suivent à peu près la production mondiale. En haut, vous avez le Danemark, le Canada.

765 Mais on n'est pas les premiers à avoir progressé. Vous avez l'Espagne qui a progressé beaucoup plus rapidement que nous. La Chine, qui même si elle produit la moitié des porcs dans le monde, a progressé beaucoup plus que nous. Et un joueur nouveau qui est en progression extraordinaire, le Brésil. Je pense que vous en avez entendu parlé, on va en entendre parler beaucoup au cours des prochaines années. Les Brésiliens sont très agressifs
770 actuellement sur les marchés. Donc, au niveau du portrait de la production, très intéressant, mais on est au-dessus de la moyenne mondiale, mais on n'est pas parmi le peloton de tête.

Au niveau des exportations, le portrait se précise encore. Là, il y a moins de points noirs. Il y a moins de pays qui exportent. Vous avez l'Europe, il y a beaucoup de points.
775 Ensuite, quels sont les principaux exportateurs? On parle de 100 000 tonnes métriques et plus. Le Canada et les États-Unis, à peu près au niveau équivalent.

Encore là, j'ai fait des petits graphiques intéressants. J'ai pris l'année 95, parce que quand on parle d'exportation, j'ai constaté que là où ça explosait beaucoup, selon certains pays,

780 c'est à partir de 95. Avant 95, c'était relativement stable. Mais depuis 95, vous avez vu les phénomènes tantôt que Richelle vous a parlé: fièvre aphteuse en Taïwan, évidemment la peste porcine dans les Pays-Bas, au Japon. C'est à partir de l'année 95 qu'il y a eu des chocs.

785 Alors, vous avez la même petite ligne blanche avec les pointillés rouges. Vous voyez que là, les Pays-Bas sont en bas de cette ligne-là. Le Danemark et la France ont maintenu leur part des exportations au niveau de la croissance mondiale. Et là, vous avez ensuite tous ceux qui ont mieux fait.

790 L'Union européenne en moyenne, comme bloc, a mieux fait, l'Allemagne, les États-Unis, le Canada. Là, j'ai des données pour le Québec, mais vous voyez que ça se suit, c'est une progression semblable. Et l'Espagne qui bat tout le monde. L'Espagne est en progression excessivement rapide. Sa consommation domestique est tout près de 70 kilos par habitant. On est à 27 au Canada. Mais ils étaient à 40, il y a 10 ans. Donc, ils mangent plus de porc. Et la progression se fait par intégration totalement. La progression de la production, c'est une
795 production intégrée, alors c'est un modèle qui est particulier en Espagne.

Là, c'est en valeur. Vous l'avez en volume. C'est essentiellement les mêmes résultats qui sont là. Le Canada progresse à peu près comme aux États-Unis, en volume. L'Allemagne, l'Espagne beaucoup plus rapidement. Mais au niveau de l'exportation, il y a une progression qui se fait de façon...
800

Le Canada, encore là, on est dans le peloton en haut, mais pas dans le peloton de tête, bien que quand on enlève des exportations les exportations entre pays d'Europe eux-mêmes, là le Canada devient au premier rang mondial. Quand on enlève les exportations des Danois aux Français et des Français aux Allemands, quand on enlève ça parce que ce n'est pas vraiment de l'exportation, c'est maintenant à l'intérieur d'un bloc uniforme qui est l'Union européenne, avec des tarifs d'Union européenne, là on a un portrait différent.
805

Je passe rapidement aux pays importateurs, ceux qui importent plus de 100 000 tonnes. Alors, là, il y a beaucoup de points. Là, ça devient plus intéressant, les marchés sont plus nombreux, le plus gros étant le Japon, la Chine, la Corée tout au côté du Japon, la Russie en haut, les États-Unis et le Mexique.
810

Il y a un gros bloc de l'Union européenne, mais tout de suite je vous mets un interdit, il y a à peu près personne qui peut entrer là. C'est des tarifs excessivement élevés ou des conditions d'accès très difficiles. C'est un marché protégé. Les Européens exportent ailleurs mais c'est très difficile d'exporter là, presque impossible. On va voir avec les prochaines rondes de négociations s'il y aura des ouvertures accrues, mais ce n'est pas facile.
815

820 Quels sont maintenant les pays qui ont le mieux performé au niveau de l'importation? Alors, là, vous avez la moyenne du monde encore. Vous avez la Russie qui a chuté, récession économique importante. Le marché en Russie, qui est un important importateur de viande de porc, a diminué. Et les Brésiliens, qui sont à faible coût, ont pris une bonne partie du marché.

825 Le Japon qui a cru à peu près comme dans le monde. Les États-Unis. La Chine a très
fortement progressé. La Corée et le Mexique. Et là, l'ALENA devient une donnée intéressante
pour le Canada parce que ça va nous donner éventuellement accès à ce marché-là.

830 Je conclus sur le panorama mondial en disant que, évidemment pour les
transformateurs qui exportent X et au Québec on exporte un peu moins, autour de 50 % de
notre production X le facteur asiatique est un facteur important. L'Asie, c'est 50 % des
importations dans le monde. Et c'est facile de comprendre que la Chine, qui est même un plus
grand producteur, produit la moitié des porcs dans le monde, importe et va importer de plus en
plus de porc à cause de sa situation géographique, très peu de terre disponible et une
population qui dépasse le milliard.

835 Le marché japonais est aussi très important. C'est le plus important marché dans le
monde. C'est le marché le plus lucratif, surtout pour le porc frais.

840 Et l'équation chinoise, je viens d'en glisser un mot, on ne sait pas trop comment la
Chine va réagir. Elle doit ouvrir ses marchés. Elle vient d'entrer dans l'Organisation mondiale du
commerce. Les Chinois peuvent développer leur production, parce que leur production est faite
à 80 % de producteurs qui élèvent trois à cinq cochons. Donc, on peut s'imaginer que tout ça va
être transformé sur une période de temps vers des fermes plus standard. Mais on s'aperçoit
aussi que très près des villes, la consommation est plus une consommation nord-américaine ou
845 occidentalisée, je devrais dire, que là c'est des fermes exactement comme ici, qui produisent
pour ces marchés-là avec des normes sanitaires et d'innocuité des aliments excessivement
importantes.

850 J'ai un dernier schéma ici, qui est très intéressant, le marché le plus lucratif au monde,
comment on s'est comporté, le Canada. Mais là le Québec, parce que c'est le Québec
finalement qui est la locomotive au Canada. Et on voit que de 97 à 2001, le Canada a
progressé de 148 % sur ce marché très difficile.

855 Pour ceux qui connaissent un peu le Japon, moi, je les ai connus quand je travaillais
dans le secteur des pêches, des inspecteurs dans les usines, ils paient, ils veulent des
conditions excessivement -- ils paient un très bon prix, ils veulent des conditions, par contre, de
qualité, qui est excessivement difficile à rencontrer. Alors, quand ils viennent ici, c'est parce
qu'on produit un porc de très grande qualité et que nos abattoirs le transforme aussi selon leurs
normes, leurs exigences. Ils sont parmi les plus sévères au monde.

860 Donc, on voit ici qu'on est ceux qui ont le mieux performé dans le monde sur ce marché-
là. Évidemment, ça s'est fait par une procédure de filière qui est originale. Et c'est là que
j'aborde la question de la compétitivité, il me reste cette dernière partie à aborder.

865 Donc, si on progresse autant, si on a aussi bien performé, c'est qu'on est compétitifs.
Là, je me sers d'une définition qui fait un standard actuellement dans l'industrie agroalimentaire
dans le monde, pas seulement au Canada, qui date de 91. C'est un groupe de travail sur la

compétitivité des entreprises agroalimentaires au Canada qui avait défini ça comme ça: *Vous êtes compétitifs si vous continuez de conserver vos parts de marché ou vous les accroissez.+

870

Je pense que j'ai fait la démonstration qu'on est très compétitifs au Canada et au Québec. Et ce, malgré qu'on n'a pas les meilleurs coûts de production. Donc, il a fallu compenser par une autre façon et c'est notre facteur *X+. Vous voyez, j'ai des principaux facteurs de compétition. J'en ai deux. Est-ce que vous êtes compétitif dans vos coûts donc d'alimentation, de main-d'oeuvre? Et quel est votre facteur *X+? Quel est votre facteur organisationnel?

875

Et c'est là où, effectivement, il y a trois modèles qui se distinguent dans le monde. Je sais que ça va apparaître redondant, mais il y a le modèle européen qui est excessivement pertinent et très efficace. Je prends, ici, l'exemple du Danemark et des Pays-Bas, qui n'ont à peu près pas d'avantages comparatifs ni compétitifs. Ils ont des coûts d'alimentation parmi les plus élevés dans le secteur, des coûts de main-d'oeuvre plus élevés qu'ici et pourtant ils performant sur les marchés internationaux.

880

Comment expliquer ça? Bien, ils ont évidemment un très important marché intérieur protégé. Ça aide beaucoup. Je pense qu'on ne peut pas nier que le marché commun, l'Union européenne a des tarifs -- c'est excessivement difficile d'entrer là. Je ne sais même pas s'ils importent 1 % de leur consommation. C'est excessivement difficile. Alors, là, ils ont un avantage.

885

890

Deuxièmement, leur Politique agricole commune qui est venue pendant longtemps subventionner directement les producteurs. Et donc, l'effet de prix mondial n'avait aucune signification pour eux parce qu'ils avaient une subvention directe des gouvernements. Je sais qu'il y a quelqu'un, demain, d'Agriculture Canada qui va vous parler de ces questions-là. Mais je pense qu'on n'aura aucune honte à voir que le soutien gouvernemental au Canada et au Québec n'a rien à se comparer et à avoir honte avec nos principaux compétiteurs.

895

Le facteur *X+, c'est l'intégration coopérative. Danish Crown, par exemple, au Danemark qui est un géant, un leader, appartient aux producteurs agricoles, aux fermes agricoles. Eux sont intégrés, mais de façon coop. Les fermes sont plus petites, mais en se regroupant, ils se sont dotés d'une force de frappe impressionnante. Leur principale contrainte, elle est environnementale, on ne se fait pas de cachette à personne, et surtout avec leurs nouveaux compétiteurs qui n'étaient pas là, il y a dix ans, les États-Unis et le Canada. Ça me permet d'arriver au modèle américain qui est excessivement compétitif.

900

905

Le modèle américain a des faibles coûts d'alimentation. Et avec le nouveau Farm Bill américain où on vient d'injecter des subsides à des niveaux records, le prix des céréales pour l'alimentation animale va être maintenu à des niveaux excessivement bas, ce qui avantage évidemment l'industrie porcine américaine. Ils ont des coûts salariaux très bas. On connaît tous les exemples de main-d'oeuvre émigrée qui travaille principalement dans les abattoirs, c'est la

910

réalité, avec des conditions salariales qui n'ont rien à voir avec les conditions salariales des gens qui travaillent en abattoir ici, au Québec et dans le reste du Canada.

915 Les Américains étaient importateurs nets de porcs de 45 à 94. Mais depuis, ils exportent plus de porcs qu'ils en achètent. Et leur facteur *X+, c'est l'intégration verticale et la contractualisation. Il y a une nuance entre les deux. S'il y en a qui veulent que je le précise dans les questions, je le ferai, mais je n'irai pas plus loin parce que le temps avance. La principale contrainte américaine, c'est l'environnement, mais je dirais qu'elle est moins forte qu'ici. Et on va voir tantôt, à la toute fin, en conclusion, pourquoi je dis ça.

920 Je donne un exemple, ici, de ce modèle américain: l'exemple de Smithfield Food. On l'a vu tantôt un petit peu. Richelle en a fait allusion. C'est le numéro 1 mondial dans le secteur porcin. Il a un chiffre d'affaires dans le secteur porcin de 5 milliards \$US, l'année dernière. Ça vous donne une idée de son importance. Il a une production à contrat. Donc, il contrôle 12 millions de porcs par année à contrat. Vous connaissez le niveau d'abattage au Québec, autour de 7 millions, ça vous donne encore là une idée. Il contrôle 70 % des 10 millions de porcs de la Caroline du Nord. Il a un méga-abattoir en Caroline du Nord, à Tar Heel, dans lequel il abat 32 000 porcs par jour, 7,5 millions de porcs par année et une capacité d'abattage de 11,5 millions de porcs par année. Ça, c'est le modèle américain.

930 Et quand on se fait comparer -- je voyais encore hier un article de monsieur Francoeur, que je ne comprenais pas, parce que quand on se fait comparer aux Américains, on est insultés comme transformateurs et comme producteurs encore plus. C'est avec ça qu'on compétitionne. Mais si vous allez visiter les abattoirs, vous ne verrez pas ça au Québec. Vous ne verrez pas ce modèle-là. On a de la misère à comprendre quand on voit ces chiffres-là, parce que si on avait ces chiffres-là, deux abattoirs comme ça, un au Québec, un dans l'Ouest, et on abat toute la production de porc au Canada dans deux abattoirs, oubliez les emplois régionaux, oubliez les emplois locaux. Ce n'est pas ça le modèle.

940 Le modèle au Québec, il y en a un, il existe, il est réel. Il est basé sur des avantages compétitifs évidents, un savoir-faire tout au long de la filière qu'on a bâti au fil des années, j'oserais même dire à bout de bras, par des entrepreneurs privés et coopératifs locaux.

945 On a aussi une Politique agricole québécoise. Je n'insisterai pas, Richelle en a très bien parlé. Et je pense qu'on est tout à fait d'accord pour dire que l'assurance-stabilisation a permis à une production de se maintenir en opération et de se développer et de donner des produits de très haut de gamme.

950 Par contre, notre facteur *X+, il existe. On a au Québec une formule hybride, une formule mi-Europe, mi-États-Unis. Et c'est pour ça qu'on se sent frustrés quand on se fait comparer à l'un ou à l'autre, parce qu'on ne se retrouve pas ni dans l'un ni dans l'autre, bien qu'on prend des éléments de l'un et l'autre. Et je pense que les éléments majeurs de notre facteur *X+, c'est la mise en marché collective X encore là, Richelle vous en a fait une bonne présentation X une forte présence coopérative en amont jusqu'en aval, à travers Olymel

955 notamment pour la transformation qui appartient à la Coopérative fédérée, mais aussi une forme d'intégration ou de production à contrat.

960 Encore là, je mets une nuance. C'est davantage une production à contrat qu'une véritable intégration, comme Smithfield, qu'on connaît ici au Québec, à propriété locale. Il n'y a pas de multinationale dans le secteur porcin au Québec. C'est une entreprise très domestique, avec laquelle vous travaillez et avec laquelle on travaille.

965 Notre principale contrainte, bien, on ne serait pas ici si ce n'était pas l'environnement. Et je pense que tout le monde reconnaît que c'est une contrainte réelle.

970 C'est tellement une contrainte réelle que c'est mes deux dernières diapos. C'est le bout le plus difficile comme économiste. Et là, je suis obligé de reconnaître que ce n'est pas évident d'essayer de voir c'est quoi l'impact économique des réglementations environnementales, de nouvelles réglementations.

975 Et la seule étude récente comparative que je connais, c'est celle du professeur Metcalfe de l'Université de Berkeley en Californie, qu'il a rendue publique en 2001. Donc, c'est relativement récent. Il a essayé d'estimer l'impact sur la compétitivité de l'industrie porcine américaine, canadienne et européenne, de nouvelles réglementations environnementales parce que, son hypothèse, c'est qu'on va avoir des réglementations plus sévères.

980 Maintenant, comment tout ça va affecter chacune des industries? Et je vous présente ça à titre uniquement d'information parce que je serais prétentieux de dire que c'est la vérité absolue et que -- c'est une des seules que je connaisse.

985 L'hypothèse que le professeur Metcalfe fait, c'est que la hausse des coûts environnementaux anticipée va être de l'ordre -- les coûts environnementaux, je ne parle pas de coûts de production. Dans le coût de production du porc, il y a des coûts environnementaux, alors cette partie-là de coûts environnementaux, qui peut représenter jusqu'à 9 \$ à 10 \$ canadiens par porc au Pays-Bas présentement, qui va être appelée à augmenter, on nous dit, jusqu'à 27 \$ par porc selon les scénarios. Mais en tout cas, c'est cette portion-là, cette portion du coût de production, qui est le coût environnemental, donc le coût de gestion des fumiers.

990 L'hypothèse du professeur Metcalfe, c'est que ça va augmenter de 200 % aux États-Unis, au Canada, au cours des prochaines années, d'ici 2005. Mais que ça va augmenter de 500 % en Europe, à cause de leur pression plus grande, de leur densité de production porcine plus importante et, déjà, de la problématique qu'ils ont comparativement à notre situation géographique en Amérique. Et là, il a estimé qu'avec ces chiffres-là, l'impact sur les exportations de viande de porc au Canada, on va augmenter nos exportations de 4.6 %, et regardez, aux États-Unis de 10.7 %. Mais il y a un autre scénario. Il est possible que les Américains augmentent de 0 % leur réglementation et, dans ce cas-là, ils passent de 10 % à 20 %, ils prennent à peu près tout le marché japonais.

1000 Alors, on se demande ici comment les Américains vont réagir. On sait que les Américains ont une réaction agroenvironnementale différente de la nôtre. Ils peuvent avoir une analyse stratégique et dire: *On bougera en 2005, on va avoir pris tous les marchés de tout le monde.+ Les Européens savent effectivement ça également.

1005 Mais il y a là une réalité intéressante, encore plus intéressante, et c'est ma dernière avant mes éléments de conclusion. Admettons qu'on prend au Québec la ligne européenne et qu'on réglemente comme en Europe, et que donc on augmente nos frais de réglementation au même niveau qu'en Europe, 500 %. J'ai regardé en Europe, quand la réglementation américaine et canadienne augmente les coûts environnementaux de 200 %, mais qu'eux augmentent de 100 %, qu'est-ce qui se passe. Et là, le professeur Metcalfe dit que les Européens perdent à peu près le quart de leur marché à l'exportation et ça inclut leur marché interne.

1015 Vous imaginez qu'une industrie qui génère autant d'emplois, on peut se douter que si les Européens vont vers une réglementation plus sévère, que les gouvernements en Europe vont s'assurer que leurs entreprises, de la ferme jusqu'aux abattoirs, ne se retrouvent pas en position compétitive désavantageuse parce qu'ils vont périlcliter sur les marchés. L'exemple hollandais démontre ça présentement.

1020 Alors, je ne peux pas en dire en plus. C'est uniquement, j'ai repris les résultats de l'étude et je les partage.

1025 En conclusion, un impact économique local et régional très significatif parmi les plus importants qu'on a constatés à date, tous secteurs confondus, avec la production porcine. Il y a un privilège aussi d'avoir une balance commerciale agroalimentaire positive. Si on affecte ça, il faut trouver d'autres solutions pour pouvoir payer l'épicerie.

1030 L'industrie porcine québécoise est compétitive. Je pense qu'on a pu le démontrer. Il existe un modèle québécois de coordination verticale, qui est ni celui de l'Europe ni celui des États-Unis. D'ailleurs, il faut lire les études actuellement des spécialistes dans le secteur pour dire à quel point les gens regardent le modèle québécois parce qu'il permet de maintenir des petites fermes. J'ai présenté l'exemple d'un abattoir. J'aurais pu présenter l'exemple d'une ferme, une mégaferme. On aurait vu ce que c'est une mégaferme. Mais le modèle québécois est reconnu actuellement comme un modèle différent, un modèle où il n'y a pas de multinationale, un modèle où les producteurs sont bien organisés collectivement, tant en coop qu'au niveau syndical, mais aussi avec une présence privée importante.

1040 Et finalement, la réglementation environnementale a un effet significatif sur la compétitivité. On doit en tenir compte. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas rien faire. Je pense que ce n'est pas ce que je veux dire et je ne voudrais pas être interprété là-dessus. Mais il faut être conscient que cette réglementation doit se faire en fonction de ce que les autres vont faire. Il va falloir développer des programmes en fonction de ce que les autres vont réglementer, surtout

nos principaux compétiteurs si on veut profiter pleinement du développement économique de cette industrie.

1045 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1050 Monsieur Hébert, je vous remercie.

 Alors, maintenant, je vais inviter mes collègues à vous adresser quelques questions. Monsieur Dumais peut-être?

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1055 Monsieur Hébert, votre réflexion va un peu au coeur de notre mandat qui consiste à examiner X et là, je dis bien examiner X les modèles québécois de production porcine. Alors, j'aurais le goût peut-être de vous entendre commenter un peu parce que vous avez parlé d'un modèle européen, un modèle américain, un modèle québécois mais que vous avez qualifié d'hybride. Donc, selon vous, un modèle qui est le résultat, a été procréé par ces deux -- pas par ces deux, mais en tout cas un qui ressemble beaucoup ou qui combine des éléments de ces deux autres modèles.

1060 Pourriez-vous aller un peu plus loin dans votre description de ce que vous appelez le ou les modèles québécois ou le modèle québécois hybride.

M. MARIO HÉBERT :

1070 J'aurais tendance à vous faire une première réponse, qui n'en est pas une, qui est de dire qu'on se vante souvent au Québec qu'on est un peu le milieu, on est toujours le juste milieu entre l'Europe et les États-Unis. Mais c'est un peu ça qu'on a tenté de faire. Je ne dis pas que c'est le bon modèle qu'on a, mais c'est un modèle qui effectivement s'est inspiré de ce qui se fait de mieux, je pense, en termes compétitifs X on parle d'efficacité et de rendement là X dans le monde, mais dans le respect d'un certain nombre de choses.

1075 Les Européens sont beaucoup plus, je dirais, ils ont une approche -- les deux modèles sont des modèles d'intégration, en Europe et aux États-Unis. Je dis en Europe, mais le modèle espagnol est un modèle d'intégration à l'américaine pure et dure. Mais en Europe, les principaux leaders vont avoir une intégration qui est une intégration coopérative. C'est-à-dire que les producteurs se regroupent en coop et évidemment peuvent maintenir des unités de production à dimension très semblable à ce qu'on va retrouver ici d'ailleurs quand on parle du Danemark. Mais ils ont une approche qui leur permet en se regroupant d'avoir des infrastructures de transformation, dont Smithfield, qui n'ont rien à envier aux Smithfield et aux Tyson de ce monde. C'est exactement la même chose, mais dans les mains des producteurs.

1085

1090 Ici, on ne va pas aussi loin que ça. Par contre, les producteurs vont assez loin. Ils sont organisés collectivement à la base par la Fédération. Ils ont aussi une organisation coopérative qui est répartie sur le territoire. Ils ont un outil de transformation coopérative, mais pour à peu près la moitié. C'est comme si on jouait *safe*. Je ne sais pas si je parle bien, mais c'est comme si on avait dit: *Il faut aussi en même temps laisser la place à d'autres initiatives.+ Et on a une expertise et une initiative locales qui se sont développées au fil des ans, et vous allez entendre parler ces gens-là.

1095 Mais le modèle québécois, il est clair, en Amérique du Nord, l'encan électronique, il reste qu'ici où ça existe. Et je dirais que si je parle pour les gens de la Coopérative fédérée, on est très favorables à cette initiative-là. Certains vont dire: *Bien, oui, vous en profitez. Vous avez 50 % des abattages ou à peu près.+ Mais en même temps, cette façon de faire n'a pas empêché d'avoir non pas un seul gros abattoir au Québec, mais on en a plusieurs répartis sur le territoire parce que notre approche nous pousse à cette dimension-là.

1100 Dans un même temps, nos principaux compétiteurs, notre principal, celui avec lequel on se compare le plus parce que c'est celui qui est à côté de nous autres, c'est les États-Unis. Et si on a pu définir cette différence-là, ce modèle particulier, qui prend un peu des deux mais qui a donné quelque chose de tout à fait différent, c'est justement parce qu'on fait face à cette concurrence américaine très forte, très vive sur les marchés, mais aussi on est sur les marchés américains, mais en même temps parce que la tradition au Québec est une tradition beaucoup plus collective qu'ailleurs au Canada.

1110 Et c'est pour ça que à la fois le mouvement coopératif -- et ce n'est pas seulement dans le secteur porcin, on a qu'à regarder la situation des grandes coopératives agricoles dans l'Ouest canadien qui sont en train de disparaître une après l'autre.

1115 Au Québec, ça tient. Pourquoi? L'Union des producteurs agricoles. L'approche collective est plus vivante. Ça fait partie de la société québécoise; mais en même temps, pas à 100 %. On a gardé une certaine, je dirais, liberté de mouvement, qui fait en sorte que ça reste volontaire, mais aussi on a gardé comme des secteurs témoins. Dans certains cas, c'est le mouvement coopératif qui est le secteur témoin; dans d'autres, c'est le secteur privé.

1120 Mais je dirais que la grande différence avec le modèle américain, c'est que ce sont des - même les intégrateurs privés, ceux qu'on appelle les intégrateurs privés, bien que ce n'en soit pas vraiment des vrais, ce sont des gens locaux. Je veux dire, c'est des...

1125 Par contre, là, je vais parler comme coop, ils sont toujours sujets à se faire acheter par quelqu'un d'autre, dont une grande entreprise américaine qui pourrait être intéressée à venir acheter un de ces intégrateurs-là, alors qu'ils ne peuvent pas acheter une coopérative. En Europe, Smithfield ne peut pas acheter une coopérative en Europe.

Là, il y a une différence. Il y a quelque chose qu'il va falloir regarder attentivement dans notre modèle au Québec parce qu'il y a ce risque qu'il soit transformé rapidement par une

1130 acquisition importante. Évidemment, là, peut-être que je m'allonge, mais plus évidemment les
résultats des travaux de la Commission vont donner selon une orientation ou une autre, il est
intéressant...

1135 J'écoutais un spécialiste du secteur des Pays-Bas, à la fin du mois d'août, qui était en
conférence aux États-Unis, qui disait: *Les nouvelles réglementations environnementales,
sanitaires, l'innocuité des aliments, la conséquence que ça a en Europe, c'est que ça pousse
les entreprises à grossir, parce que ça coûte de plus en plus cher pour se conformer, non
seulement à l'environnement mais aux normes sanitaires. Et c'est les plus gros qui rachètent les
plus petits.+

1140 Évidemment, quand ça vient d'Europe et que les Européens nous disent ça, que c'est
ce qui se passe chez eux, c'est préoccupant, parce qu'on ne peut pas ne pas rien faire. Mais si
effectivement faire quelque chose, c'est pousser les gros qui ont les moyens à acheter les petits
et à payer pour se conformer aux nouvelles réglementations, il va falloir qu'on soit ingénieux
1145 parce que, là, le modèle québécois, il est à risque.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

1150 Avant d'adresser une question à madame Fortin, je voudrais vous demander, pourriez-
vous nous déposer, vous l'avez rendue publique en partie, l'étude que vous avez fait faire?
Votre intention est de la rendre publique. Donc, pourriez-vous nous la déposer, de même que
donner la référence exacte de l'étude californienne sur les coûts environnementaux, à notre
équipe, à laquelle vous vous êtes référé.

1155 Une question pour madame Fortin. Vous avez mentionné que dans le secteur porcin, et
que c'est un peu le cas en général dans le secteur agricole, que les prix obtenus par les
détaillants auprès des consommateurs et les prix obtenus par les producteurs n'augmentaient
pas dans le même rythme, qu'il y avait un écart croissant entre le prix aux consommateurs et le
prix aux producteurs.

1160 Pouvez-vous nous dire, selon vous, quelles sont les causes de cette évolution-là et
nous dire aussi si, d'après vous, c'est une situation particulière au Québec ou si c'est une
situation généralisée dans la plupart des pays industrialisés.

1165 **Mme RICHELLE FORTIN :**

Pour votre deuxième question, je pense que je ne m'avancerais pas trop en disant que
c'est une situation, d'après moi, qui est généralisée dans tous les pays et dans tous les
secteurs, amplement.

1170 Quant aux raisons qui expliquent l'écart, moi, je n'ai pas analysé le dossier moi-même,
je n'ai pas fait ce genre d'analyse-là, mais c'est certain qu'il y a de plus en plus d'intervenants
tout au long de la chaîne qui ajoutent de la valeur aux produits.

1175 Entre le producteur de porc et le boucher qu'il avait en 1970, je pense que si on faisait
l'analyse de où se vendait la viande en 1970 et où ça se vend aujourd'hui, et qu'on regarde le
nombre d'intervenants entre chacun, c'est-à-dire l'abattoir, le transporteur, il y a des gens de
marketing, il y a des emballeurs, il y a maintenant des postes de découpe qui font du prêt-à-
emballer, qui sont à l'extérieur des chaînes de détaillants, alors tout ça, ça amène de la valeur.
1180 Puis le nombre d'intervenants, chacun y prend sa marge.

 Alors, c'est peut-être une partie de la réponse, mais je ne pourrais pas dire que j'ai fait
une analyse exhaustive là-dessus.

1185 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

 Merci.

1190 **LA PRÉSIDENTE :**

 Madame Fortin, on a eu l'occasion peut-être il y a deux semaines, si je me rappelle
bien, de parler de ferme familiale, puis on n'a pas vraiment eu de réponse, en tout cas claire,
sur la définition de ce qu'est une ferme familiale. Est-ce qu'à la Fédération des producteurs de
porcs, vous avez une définition de ce qu'est une ferme familiale, porcine j'entends?

1195 **Mme RICHELLE FORTIN :**

 Je ne sais pas si la Fédération a tenu des travaux spécifiquement sur la ferme familiale.
Moi, je pourrais peut-être m'en remettre aux travaux que l'Union des producteurs agricoles
1200 conduit depuis au moins 20 ans sur la question. L'année dernière, ils ont tenu un colloque
spécifiquement là-dessus.

 Eux, ils l'ont définie comme étant une ferme dont la gestion est principalement fournie
par la famille, que la famille est la principale source de main-d'oeuvre. Je pense que c'est peut-
1205 être une définition qui est intéressante et que quand on parle de gestion, c'est au niveau du
choix du développement de l'entreprise.

1210 **LA PRÉSIDENTE :**

 Donc, la notion de ferme familiale n'a pas nécessairement un rapport direct avec la taille.

Mme RICHELLE FORTIN :

1215 Moi, je suis convaincue de ça, qu'il n'y a pas de lien direct entre la taille et le fait que ce soit une ferme familiale ou pas.

LA PRÉSIDENTE :

1220 D'accord.
 Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1225 Merci, madame la présidente. Madame Fortin, vous avez dit tantôt: *USA, la production, 100 millions de porcs; le Québec, 7 millions.+ L'ensemble canadien, c'est quoi?

Mme RICHELLE FORTIN :

1230 De mémoire, il me semble que c'est autour de 26 millions.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1235 26 millions. Monsieur Hébert, vous avez dit tantôt qu'en termes d'exportation, Canada, États-Unis, c'était à peu près équivalent. Ça veut dire qu'actuellement, la proportion d'exportation canadienne est beaucoup plus élevée que la proportion d'exportation américaine?

M. MARIO HÉBERT :

1240 Absolument. Si on prend le Canada, on va exporter à peu près 45 % de la production porcine dans l'ensemble canadien. C'est un peu plus au Québec; on est plus autour de 50 %. Mais dans le reste du Canada, ils vont exporter jusqu'à 20 % de leurs porcs vivants aux États-Unis, donc ils ne sont pas transformés.

1245 Mais aux États-Unis, c'est 6 % de cette production-là qui est exportée, mais ils sont en progression très rapide. Ils étaient importateurs nets, il y a six ans, et leur objectif est de passer le 10 % très rapidement, et ils s'en vont vers 20, 25 % de leur volume à l'exportation. Ils sont actuellement en train de développer une stratégie de pénétration de marché à l'exportation où, effectivement en termes de fabricant à faible prix, ils vont être effectivement très efficaces. Leur modèle à ce niveau-là est très efficace. Mais ils sont effectivement 6 % présentement de leur
1250 production, mais la progression est aussi, sinon plus rapide que celle du Canada, si on exclut les porcs vivants.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1255 Donc, on n'est pas du tout devant un marché statique, mais dans lequel il y a des jeux de marché, et vous dites que la stratégie américaine consiste à développer l'exportation d'une manière accélérée.

M. MARIO HÉBERT :

1260 Tout à fait. C'est ce qui faisait dire d'ailleurs au professeur Metcalfe dans son texte, dans son étude -- évidemment, il analyse trois scénarios. Il analyse des scénarios où les Européens augmentent de 100 %, 200 % ou 500 % leur législation. Son hypothèse, c'est qu'ils vont augmenter au moins de 500 % leurs coûts environnementaux. Là, il fait l'hypothèse aux
1265 États-Unis, on augmente de 0, 100 ou 200 %. Évidemment, si vous augmentez de 0, vous prenez à peu près 50 % du marché que les Européens ont présentement.

 Alors, stratégiquement, ils vont -- alors ils sont en progression. Il ne faudrait pas dire qu'il n'y a pas de problèmes environnementaux en Caroline du Nord.

1270

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

 C'est parce que là, vous faites du calcul financier et du calcul économique. Il faudrait faire à ce moment-là le coût des externalités qui seront à payer à moyen terme ou à long terme pour une société donnée. Tout ce que ça prouve, c'est que du monde va faire de l'argent vite.

1275

M. MARIO HÉBERT :

 Exact.

1280

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

 Et que l'ensemble de la société, sur un long terme, va avoir des problèmes autant en termes d'analyse économique à long terme. Là, il y a des jeux d'acteurs qui sont intéressants à analyser.

1285

M. MARIO HÉBERT :

 Absolument. Mais ce que l'auteur démontre, c'est que même en allant très loin aux États-Unis dans une réglementation environnementale, mais qui n'ira jamais aussi loin qu'en Europe à cause -- ils peuvent se déplacer d'un État à l'autre. Il faut voir que c'est assez simple d'aller vers un État qui évidemment a des conditions d'emploi plus difficiles et comme la législation environnementale se fait par les États...

1290

1295 Mais il dit: *Même en allant à des hausses de coûts de 200 %, l'industrie américaine est
peu affectée, en autant que les Européens, eux, ont à assumer des coûts, des frais
environnementaux d'au moins 500 %+, ce qui semble être minimaliste dans son analyse, et
confirmé par le professeur hollandais dont je vous parlais où on parle de hausses qui pourraient
1300 aller jusqu'à 27 \$ par porc aux Pays-Bas. On parle jusqu'à 15 \$ par porc, au Danemark, de
coût. Ça les sort du marché.

Alors, on peut s'attendre à ce que la Politique agricole commune va intervenir dans des
mesures structurelles pour soutenir la compétitivité de leur industrie, malgré le coût
environnemental. Parce qu'il faut qu'ils agissent environnementalement, comme on va devoir
1305 agir nous aussi.

Le point que je voulais faire était qu'il y a une conséquence compétitive importante, peu
importe ce qu'on va faire.

1310 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Ce qui pourrait amener une politique de subvention accrue de la part...

M. MARIO HÉBERT :

1315 Réorganisation des budgets, de l'aide au marché vers l'aide à l'environnement, des
choses de cette nature-là.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1320 Pouvez-vous m'expliquer, parce que j'ai beaucoup de difficulté à comprendre ça,
pourquoi le cycle du porc est aux trois, quatre ans? Quelles sont les données, comment il se
fait qu'il y a un cycle comme ça?

1325 **M. MARIO HÉBERT :**

J'ai donné un cours en fin de semaine là-dessus. Le cycle, c'est qu'historiquement, on
constate qu'il est d'une durée de trois à quatre ans. Ce n'est pas compliqué, c'est qu'on est dans
le domaine -- on joue avec du vivant là.

1330 Prenons le cas présentement, les prix sont à la baisse. Alors, qu'est-ce qui se fait? Il y
a une liquidation. Les producteurs se dépêchent à -- surtout aux États-Unis où l'effet de prix vient
de là. Ils ne sont pas structurés en mise en marché collective comme ici, alors les producteurs
se dépêchent à envoyer les porcs à l'abattoir.

1335 Alors, il y a évidemment un surplus à l'abattoir; les prix tombent. Et là, quand les prix
tombent, ça prend à peu près six mois à un an avant qu'on détaille. Le prix baisse au détail et

là, quand le prix baisse au détail, il y a une relance de la consommation. Et puis quand on arrive à l'été, bien, il y a plus de barbecue, puis la relance est encore plus forte. Puis là, les producteurs, quand ils voient le signal après un an que la production, le prix est à la hausse, bien, là, ils se mettent à élever des porcs. Mais ça ne coïncide pas, ça prend six mois avant que le porc, il arrive au marché.

Alors, quand le porc arrive, ils arrivent tous en même temps au marché. Et là, ça commence. Ça prend un an, un an et demi, deux ans. Alors, on a commencé, un an. Dans la deuxième année, là, il commence à avoir de plus en plus de porcs sur le marché. Puis là, dans la troisième, on voit que le cycle commence à rebaisser parce que le phénomène, il y a un décalage d'un an et demi à peu près, selon le temps, entre le signal du marché et le signal de produire. Alors, cette année et demie là, vous l'additionnez d'un bout à l'autre, vous avez le cycle du haut à la baisse sur trois à quatre ans.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Et ce cycle-là est plus long que dans le domaine industriel?

M. MARIO HÉBERT :

Ça dépend des productions. Dans le domaine industriel, le cycle, on a eu une expansion économique, du jamais-vu, de douze ans dans la décennie 90 jusqu'à 2001. Règle générale, on a un cycle sur sept ans à peu près, c'est ce que les économistes vont prévoir. Mais dans le boeuf, ça va être légèrement différent.

Mais ce qu'on constate, par contre, aux États-Unis, c'est que l'intégration, presque à la limite même, il y a des ententes de mises en marché entre les grands détaillants, Smithfield, Tyson, de ce monde et leurs producteurs à contrat ou leurs propres fermes. Là, le cycle a tendance, le cycle d'abattage a tendance à diminué. Parce que les producteurs indépendants, ils ont de la misère avec les coûts, à supporter ces coûts-là, alors que les plus gros, ils peuvent mieux gérer la production quand ils sont parfaitement intégrés.

Alors, vous poussez encore à l'intégration quand on n'a pas des mécanismes comme au Québec pour soutenir le producteur dans les phases de bas prix. Quand vous n'avez pas ce mécanisme-là, vous vous intégrez automatiquement parce que vous êtes sorti du marché, sinon.

Alors, on voit que le cycle, il a tendance à se restreindre. L'amplitude est moins grande. Là, il y en a eu une très forte. Et quand vous lisez les revues spécialisées, qu'est-ce qu'on vous dit? On dit que le cycle actuellement, c'est pour terminer la job de 98 aux États-Unis, où l'intégration a progressé à un rythme effarant après l'effondrement des prix en 98. Et là, on pense que, j'avance un chiffre, mais ça pourrait être à 75 % ou à 80 % de production intégrée après la -- on est dans un cycle très baissier depuis six mois.

Alors, plus les fluctuations sont fortes, plus vous poussez les producteurs à se sécuriser autrement. Puis s'ils n'ont pas des mécanismes d'assurance, bien, ils vont se sécuriser par des contrats avec des transformateurs.

1385

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Marquis.

1390

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Merci, madame la présidente. Madame Fortin, vous avez parlé de risque ou facteur de risque dans la production porcine et vous avez mis, bien sûr, en tête de liste les fluctuations du prix du porc.

1395

Est-ce que les fluctuations des prix des intrants n'ont pas énormément d'importance aussi, entre autres les fluctuations des prix de l'alimentation?

Mme RICHELLE FORTIN :

1400

Bien, effectivement, la variation des prix de l'alimentation a une grande importance parce que c'est environ 80 % du coût de production. En fait, le prix du porcelet et le coût de l'alimentation, c'est environ 80 % du coût de production du porc à l'engrais et environ 40 % du coût de production du porcelet. Donc, c'est le principal poste.

1405

Quand je donnais les critères, c'est pour l'ensemble des secteurs agricoles. Donc, effectivement, la variation, le cycle des prix affecte le prix des céréales, qui affecte ensuite le prix du porc, évidemment.

1410

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

Parce que si je me souviens bien, dans la dernière période justement, le bas du cycle que l'on a connu où les producteurs porcins avaient beaucoup de difficulté, justement on avait un prix très faible et les grains à un prix très élevé. Est-ce que je suis correct en disant ça? Donc, ça avait double effet en même temps.

1415

Mme RICHELLE FORTIN :

1420 C'est exactement le cas aujourd'hui. Aujourd'hui, dans cette période-ci, les prix des grains sont très élevés et le prix du porc est très faible.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1425 Une autre question pour madame Fortin. Vous avez parlé de l'évolution de l'âge à l'abattage et on voyait une belle courbe qui descendait. Par contre, juste à la fin, en 2001, il y a une petite remontée. Est-ce que c'est un signe avant-coureur qu'on n'ira pas plus loin ou si c'est simplement, on pourrait dire, un effet peut-être statistique à l'intérieur d'un écart type ou je ne sais pas trop?

1430 **Mme RICHELLE FORTIN :**

Oui. Moi, je pencherais plus pour une question de statistique. Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais dans le courant des années 85, environ, il y avait à peu près un léger plateau ou une petite augmentation dans le graphique.

1435

Je ne sais pas si on peut le reprendre? Je l'ai ici. Puis ce sont des données qui proviennent du Centre de développement du porc du Québec et puis le nombre d'éleveurs qui participent -- ici, ça se trouve être l'âge à l'abattage des porcs de race pure, mais c'est à peu près les mêmes chiffres qu'on retrouve au niveau des porcs commerciaux. Mais des fois, le nombre d'éleveurs qui participent, si on veut, justement à l'étude statistique a un impact.

1440

Donc, ce que je faisais référence, au début des années 90, il y a une espèce de plateau, ensuite une chute, c'est une question de statistique.

1445 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci. En ce qui concerne monsieur Hébert, j'avoue que j'ai surtout écouté et j'ai l'impression qu'il va me falloir un peu de temps pour digérer. Mais j'aurais quand même une couple de questions.

1450

Vous avez parlé du succès ou, en fait, je ne sais pas si on peut parler d'un succès, mais du moins d'un accroissement très important de la production en Espagne. Est-ce qu'il y a des explications à cet accroissement de production en Espagne?

1455 **M. MARIO HÉBERT :**

D'ailleurs, je vous joindrai un rapport du dernier mois de Rabobank International, l'équivalent de Desjardins mais hollandais, qui a étudié la question. Parce que c'est tellement spectaculaire en Europe, ils ont fait un rapport sur la production porcine en Espagne. C'est

1460 évident, deux phénomènes, la croissance spectaculaire de la consommation domestique sur la période.

1465 Donc, je vous disais, je le dis de mémoire, mais il semble qu'ils étaient en bas de 40 kilos par habitant; ils sont maintenant à tout près de 70, en dix ans. C'est presque un doublement. C'est comme si on doublait notre consommation au Canada et au Québec sur 10 ans. Évidemment, tout le porc, vous le produisez, il y a un besoin. Alors, eux, ils ne sont pas encore très forts à l'exportation. Ils exportent maintenant dans l'Union, mais c'est surtout pour leur consommation domestique, sauf que la progression va se maintenir. Là, la consommation se stabilise.

1470 Et comment ils ont développé? Par l'intégration. Même pas par de la production à contrat. C'est de l'intégration d'abattoirs avec leurs propres fermes avec des dimensions -- c'est l'approche très américaine qui a été utilisée.

1475 Maintenant, le désavantage de ce modèle-là, c'est qu'il est moins flexible que le modèle européen ou celui qu'on a ici. C'est pour ça qu'on performe sur les marchés. Comme le Japon, on est plus flexible, on va offrir très rapidement une gamme de produits beaucoup plus étendue et on va pouvoir changer rapidement nos caractéristiques de produits. Alors que quand vous êtes dans l'abattoir de Tar Heel, c'est de la production de masse et la longe tout le temps de la même façon.

1480 Donc, les Espagnols, quand ils vont vouloir pénétrer davantage les marchés français, allemands ou d'autres pays d'Europe vont faire face aussi à ces exigences-là, à déplacer des producteurs européens qui sont très bien enracinés dans ces marchés-là. Est-ce qu'ils vont pouvoir poursuivre? Est-ce qu'ils vont aller à l'exportation hors Europe? C'est un compétiteur à surveiller comme les Brésiliens.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1490 J'aurais une autre question. Elle est un peu tordue. Vous pouvez bien ne pas répondre si vous trouvez que ce n'est pas correct de répondre.

1495 Dans le secteur de la transformation au Québec, est-ce qu'il y a des risques que des multinationales peut-être américaines achètent des filiales coopératives? Parce que vous nous avez parlé des coopératives européennes qui ne peuvent pas être achetées. Mais ici, je ne sais pas.

M. MARIO HÉBERT :

1500 Bien, en théorie, une entreprise comme Olymel, c'est une entreprise qui est une société
en commandite, on pourrait décider de vendre Olymel. On pourrait, en théorie, décider de
vendre Olymel. Mais quand c'est le joyau de la Coopérative fédérée, faire ça, ce serait mettre à
mort la Coopérative fédérée. Et je ne vois pas de quelle façon on pourrait y arriver. Et c'est pour
ça que la fédérée a choisi la SOQUIA comme partenaire financier, pour suivre le rythme de
1505 développement de l'industrie, et rester un joueur majeur et continuer d'opérer son réseau
coopératif au Québec.

Mais en théorie, si vous êtes acculé à la faillite -- je vois Saskatchewan Wheat Pool qui
ont liquidé je ne sais pas combien de leurs actifs dans la dernière année et demie. En théorie,
1510 tout ça serait possible. Mais si jamais ça arrivait, ce serait une situation dramatique pour la
Coopération agricole au Québec, que personne n'espère.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

1515 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1520 Alors, on va prendre une pause de quinze minutes. Je vous invite, tous ceux qui sont
intéressés à poser des questions, à vous inscrire au registre à l'arrière de la salle. Puis après la
pause, bien, je vous appellerai par ordre d'inscription à ce registre.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

1525 (REPRISE DE LA SÉANCE)

LA PRÉSIDENTE :

1530 Alors, nous reprenons la séance. Alors, je vous rappelle qu'à chaque fois que vous
vous présentez devant nous, vous avez droit à deux questions. Je vous demanderais de limiter
vos questions à celles qui interpellent nos conférenciers d'aujourd'hui.

Par ailleurs, je vous demande d'éviter les préambules à vos questions, de passer le plus
rapidement possible à votre question. Et je vous rappelle que c'est à moi que vous adressez la
1535 question et que la réponse m'est également adressée.

Alors, notre première participante est madame Marthe Daigle de l'Union paysanne.
Bonjour, madame.

1540 **Mme MARTHE DAIGLE :**

Bonjour, madame la présidente. Bonjour, messieurs les commissaires. Moi, ma première question, elle va s'adresser à monsieur Hébert, à vous et à monsieur Hébert.

1545 **LA PRÉSIDENTE :**

Je suis vos oreilles.

1550 **Mme MARTHE DAIGLE :**

J'aimerais comprendre comment on peut dire que la production porcine peut avoir un impact positif, production porcine industrielle que je dois ajouter, peut avoir un impact positif dans ma région. Lorsque je considère qu'une production de 4 000 porcs, ça équivaut à 800 unités animales, à partir de ce moment-là, ça veut dire que j'ai 8 fermes laitières qui viennent de partir.

1555

LA PRÉSIDENTE :

Et votre région, disons, c'est?

1560

Mme MARTHE DAIGLE :

Moi, je demeure dans Lotbinière.

1565 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1570 **Mme MARTHE DAIGLE :**

Alors, comment peut-on dire que ça a un impact positif quand on vient de faire partir 8 fermes laitières.

1575 **LA PRÉSIDENTE :**

Donc, dans le fond, votre considération, elle est régionale.

Mme MARTHE DAIGLE :

1580 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1585 Comment on peut interpréter cet effet positif quand on le ramène à la dimension de la région.

Mme MARTHE DAIGLE :

1590 Oui. Parce qu'il a parlé d'impact régional tout à l'heure.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Hébert.

1595 **M. MARIO HÉBERT :**

Bien, premièrement, je tiens à préciser que ce n'est pas moi qui dis ça, c'est le modèle. C'est un modèle qui en vaut d'autres. C'est le modèle qui donne ces résultats-là.

1600 Ensuite, moi, j'interprète le modèle, qui dit que le maximum d'impact qui est généré par la production porcine, il est généré par les fermes, et nécessairement cet impact-là -- les fermes ne sont pas situées sur l'île de Montréal. Du moins, s'il en reste, il n'en reste plus beaucoup. Et c'est cet impact-là qui est davantage rapproché des fermes, que si on avait un impact beaucoup plus important au niveau des abattoirs, là on serait en mesure de voir que cet impact-là est
1605 davantage à relier aux services rendus aux abattoirs qui dépendent davantage des grands centres urbains. Et c'est uniquement ça qui me fait dire ça.

Et comme j'ai mentionné aussi, le modèle, on a reçu les résultats lundi. Il va nous rester à analyser en détail ces statistiques. Mais cette statistique-là est parlante. Et j'aimerais
1610 même jusqu'à faire deux analyses additionnelles, qui vont mériter peut-être un développement plus approfondi. De un, quand on voit ces résultats-là, il faut voir que les Européens ont les mêmes résultats que nous et ça explique en grande partie pourquoi la plupart des États en Europe soutiennent cette production-là. Il y a un effet, au niveau de l'emploi, très significatif.

1615 Deuxièmement, il n'est pas étonnant que l'intégration ait choisi le porc et la volaille pour justement intégrer, parce que le maximum d'emplois, ils sont en amont de la ferme. Et quand vous êtes une meunerie ou quand vous êtes -- même aux États-Unis, de l'abattoir jusqu'à vous approvisionner de A à Z, il y a un effet d'entraînement.

1620 J'ai parlé surtout des emplois. J'aurais pu parler de l'effet au niveau des revenus, qui est tout aussi significatif. J'en ai parlé au niveau des multiplicateurs. Mais là, c'est plus mon analyse qui va mériter à être développée, mais je pense qu'il y a là, au niveau emploi, un chiffre qui est objectif.

1625 **LA PRÉSIDENTE :**

1630 Mais monsieur Hébert, vous êtes d'accord X en tout cas, j'aimerais vous entendre là-dessus X que le modèle vous donne un résultat qui est quand même global. On peut interpréter que ces répercussions positives se manifesteront davantage en région, mais on pourrait, par ailleurs, observer que des régions pourraient davantage en profiter au détriment d'autres.

Donc, il est possible que madame observe que dans sa région, les impacts ne sont pas si positifs que ça. Est-ce que...

1635 **M. MARIO HÉBERT :**

Vous avez tout à fait raison. Vous avez tout à fait raison. C'est une lacune du modèle intersectoriel, on ne peut pas le régionaliser.

1640 Par contre, il y a une étude, encore là très récente, qui a été faite au Manitoba, qui a été faite par un chercheur de l'Université du Manitoba, pas par les producteurs ou par une entreprise quelconque, dont je pourrais d'ailleurs vous transmettre copie, qui établit que le maximum d'impacts à la ferme, il est au niveau local, dans les municipalités où les fermes sont implantées. Ce qui a évidemment fait sourire et applaudir les gens de la production, mais a surpris un peu tout le monde, y compris le chercheur, de la même façon qu'on a été surpris de nos résultats.

1645 Et je pourrai vous transmettre aussi les résultats de cette étude qui, évidemment, sont difficiles à copier au Québec, les réalités diffèrent. Mais quand même, ça tend à aller dans la même direction.

1650 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais et ensuite monsieur Beauchamp.

1655 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1660 Madame Daigle faisait référence à ce qu'une ferme d'une certaine dimension porcine équivalait à un certain nombre de fermes laitières, si on les mesure en termes d'unité animale. Et en même temps, elle indiquait: *Si dans ma région se développe une ferme porcine de cette taille-là, normalement, on va voir disparaître un certain nombre de fermes laitières équivalentes en termes d'unité animale.+

1665 Pourriez-vous commenter cet aspect spécifique là? Est-ce que, selon vous, le développement de la production porcine peut entraîner la disparition de fermes laitières sur un territoire?

Ce n'est peut-être pas évident qu'il puisse y avoir une relation à court terme. Mais compte tenu des règles environnementales actuelles, qui font que la disponibilité de terre pour

1670 l'épandage du lisier est un facteur extrêmement limitatif, quel commentaire feriez-vous sur un thème comme celui qu'a soulevé madame Daigle à ce propos-là?

M. MARIO HÉBERT :

1675 Le commentaire que je pourrais faire, c'est un commentaire très personnel. Si je prenais une ancienne vie, qui était une vie de fonctionnaire, je regardais ça de façon au-dessus de la mêlée, et que j'avais un plan de développement de cette production-là, je m'arrangerais pour que le développement de la production n'ait pas l'effet négatif que madame vient de mentionner.

1680 Si effectivement on a à choisir où le développement porcin doit se faire, il faut s'assurer qu'on va obtenir le maximum d'impact du développement avec le minimum d'effets négatifs sur d'autres secteurs; pas seulement l'agroalimentaire, ça pourrait être sur d'autres secteurs. Donc, il faut voir dans notre stratégie de développement, voir à quel endroit on va développer ou à quel endroit on peut et on doit développer cette production-là.

1685 Mais effectivement, si on échange quatre trente sous pour une piastre, je veux dire -- mais les marchés vont -- on ne peut pas non plus décider ou orienter. C'est des décisions privées qui vont se prendre.

1690 Moi, ce que je peux vous dire, c'est que le modèle, ce qu'il dit, c'est que quand on crée -- et le modèle, il est fermé. C'est évident qu'il ne prend pas en considération les impacts sur d'autres secteurs. Mais prenons pour acquis que cette production-là se développe dans une région qui n'est pas en surplus, bien, on devrait avoir l'effet qui est escompté.

1695 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1700 Ça nous renvoie justement, à ce moment-là, à la validité du modèle et aux éléments, aux intrants qu'on a mis dedans. Et ce que je veux savoir, c'est votre modèle, prévoit-il le déplacement des autres productions? Et est-ce que votre modèle prévoit l'influence sur la valeur des terrains?

1705 Parce que, autant qu'on peut voir, la production porcine tend à faire monter la valeur de l'acre. On parle de terres maintenant qui valent 3 500 \$ de l'acre. Alors, est-ce que dans votre modèle, vous avez inclus ces éléments-là.

1710 **M. MARIO HÉBERT :**

Vous ne trouverez aucun modèle de cette nature-là. Ce serait bien l'fun de l'avoir, mais il n'existe pas, ni ici ni ailleurs. Il faut interpréter. On peut obtenir par itération ou par

1715 interprétation, mais là il faut faire des analyses et des hypothèses additionnelles pour interpréter ça.

1720 Le modèle, tel qu'il tourne, il va avoir les mêmes effets si vous le faites tourner pour les pâtes et papier. Dans le bioalimentaire, on l'a fait tourner avec des résultats beaucoup moins intéressants, mais quand même très intéressants. Sauf que le modèle, il ne peut pas prendre une décision que vous devez prendre vous-même: on développe ça là ou là? Le modèle, il est dans ce sens-là neutre, il est uniquement sur le secteur et il ne prévoit pas d'effets négatifs. Il présume qu'il n'y en a pas. Et puis s'il y en a, il faut être capable de les estimer par nous-mêmes. Je pense que c'est là où il faut faire preuve de jugement.

1725 Le modèle, tout ce qu'il nous dit, c'est le potentiel du développement de cette industrie-là. Et moi, ce que je vous dis, c'est que ces chiffres-là confirment d'autres études qu'on voit apparaître un peu partout et confirment aussi l'insistance que les gouvernements un peu partout dans le monde occidental ont à maintenir et à développer cette production-là. C'est un des secteurs les plus créateurs d'emplois, dans ce résumé bref là.

1730 Par contre, si vous me dites: *si ça déplace d'autres emplois+, bien, je vous refais la même réponse que tantôt: soyons plus intelligents dans notre stratégie de développement que le modèle peut l'être.

1735 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1740 Je pense qu'on aurait des difficultés de compréhension à savoir ce qu'est un modèle et ce qu'on met dans un modèle. Ce modèle-là, je ne le connais pas. J'en ai vu un certain nombre dans les transports. Normalement, une capacité d'un modèle, c'est d'être capable aussi de refléter la situation et donc d'intégrer les données de la situation. Si, à priori, on enlève des observations que nous constatons sur le terrain, le modèle devient à ce moment-là purement théorique et sa valeur prédictive s'en trouve limitée. Il y a toujours un ajustement, me semble-t-il, du modèle à la réalité. Je ne sais pas si on conçoit un peu le modèle d'une certaine manière.

1745 **M. MARIO HÉBERT :**

Vous voulez que je réponde à ça?

1750 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui.

1755 **M. MARIO HÉBERT :**

Bien, le modèle X je vous le dis, je reviens sur un modèle X le modèle, il est un modèle théorique, un modèle qui est considéré le modèle intersectoriel, d'ailleurs du Québec, un des

modèles les plus performants, pour au moins avoir un portrait réel de la situation tel qu'on se parle en 2001, et je reviens là-dessus, tel qu'il est en 2001.

1760 Maintenant, ce modèle-là, on ne peut pas lui faire dire ce qu'il ne peut pas dire. C'est sûr qu'on -- mais encore là, il faudrait que les spécialistes du modèle soient là, je ne sais pas si on peut modifier des paramètres du modèle. Il faut faire des hypothèses.

1765 Je n'en ai aucune idée. Je n'en ai aucune idée. Ce que le modèle nous dit, c'est le potentiel de développement de ce secteur. Et la réponse que je refais, c'est de dire que quand on a un potentiel comme ça, il faut faire preuve de jugement. Et c'est ce que le modèle nous dit, il nous dit: *Voici le potentiel. Maintenant, la décision est à vous. Vous devez faire preuve de jugement dans l'utilisation de ces données-là.+

1770 Loin de moi l'idée de dire que ce modèle est parfait et que c'est un modèle qui -- mais il rejoint d'autres études qu'on a constatées. Donc, l'effet, on peut se fier dans une proportion assez grande sur l'impact qui est présenté là.

LA PRÉSIDENTE :

1775 Madame Daigle.

Mme MARTHE DAIGLE :

1780 Ma deuxième question, ça va être concernant les subventions aux producteurs porcins. Dans le tableau de monsieur, je n'ai pas vu nulle part où il était mentionné le remboursement des taxes foncières à 70 %. Je n'ai pas vu les emprunts à taux préférentiel. Je n'ai pas vu les remboursements de taxes sur les différents achats. Alors, j'aimerais savoir si dans ses chiffres, lui, est-ce qu'ils étaient là où c'est parce qu'ils n'ont pas été mis?

1785 **LA PRÉSIDENTE :**

 Monsieur Hébert.

1790 **M. MARIO HÉBERT :**

1795 C'est une excellente question. Oui, ils étaient là dans les chiffres. J'ai présenté les résultats de la subvention en soi. La raison est très simple. C'est que le modèle X d'ailleurs, c'est un modèle théorique, je reviens là-dessus X le modèle, ce qu'il fait, c'est que si j'avais présenté les résultats du modèle, ils seraient au désavantage de ce que madame propose. Parce que le modèle, il considère les subventions, les contributions aussi des producteurs qui, elles, sont versées année après année, même si le modèle ne paie pas. Parce que le producteur doit payer des cotisations quand il s'assure.

1800 Alors, le modèle, ce qu'il dit, c'est que il considère comme une subvention et également
la contribution des producteurs. Quand on enlève ça, on se retrouverait comme si en plus il y
aurait une subvention additionnelle. Alors, plutôt que de faire ça et de se mettre à entrer dans
des calculs de remboursement de taxes, puis de compensations, puis de primes, on parle de
1805 plusieurs dizaines de millions de dollars, on a préféré s'en tenir à ce qui est la subvention la plus
conforme à ce qu'on retrouve dans les autres pays, qui est l'ASRA. Les autres, si on veut
calculer là-dessus, on va aussi jouer sur les contributions des producteurs.

1810 Parce que le modèle, il est global, il intègre tout, y compris la contribution des
producteurs. En fait, c'est comme s'il y a un phénomène doublement positif. C'est encore plus,
la contribution des producteurs, que tout le reste. Donc, on a préféré rester à un niveau de
comparaison avec les Européens, les Américains en intégrant seulement la subvention à la
production, en enlevant la contribution des producteurs.

LA PRÉSIDENTE :

1815 De toute manière, quand le document sera déposé, on va pouvoir voir quels sont les
intrants qui ont été incorporés dans le modèle.

M. MARIO HÉBERT :

1820 Tout à fait.

Mme MARTHE DAIGLE :

1825 D'accord. Ça veut dire que nous, par exemple, on ne pourra jamais savoir vraiment
c'est quoi le montant des subventions qu'un producteur peut recevoir.

LA PRÉSIDENTE :

1830 Demain, on va parler des programmes d'aide. C'est demain qu'on en parle. Alors, on
aura peut-être un éclairage là-dessus. D'accord?

Mme MARTHE DAIGLE :

1835 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1840 Merci, madame Daigle.

 Monsieur Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, qui est de la Fédération de la relève agricole
du Québec.

1845 Je ne sais pas si je l'avais mentionné précédemment, mais madame Daigle est de l'Union paysanne.
Bonjour!

M. JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT :

1850 Bonjour. Merci beaucoup. Peut-être, si vous le permettez, un mot sur la Fédération de la relève agricole du Québec, simplement pour mettre en contexte.

1855 On regroupe plus de 1 200 jeunes, qui sont soit des aspirants agriculteurs ou des jeunes producteurs agricoles, donc qui viennent d'être établis, qui démarrent en production. Nous sommes partout sur le territoire québécois. Et évidemment, notre intérêt principal, c'est l'établissement des jeunes en agriculture.

1860 Donc, la première question. On sait que la Commission a pour mandat d'étudier, donc de faire, dans un premier temps plutôt, un portrait le plus complet possible. Et nous, on considère qu'un des aspects importants, une des dimensions socio-économiques importantes de la production porcine, c'est l'établissement des jeunes parce qu'ils amènent un apport à la production. C'est conditionné par des caractéristiques que nos panelistes ont très bien fait ressortir tout à l'heure. On peut estimer même peut-être qu'il y a au moins, au minimum, une centaine de jeunes qui accèdent à la profession de producteur porcin annuellement. Et ce serait
1865 évidemment à analyser, c'est une estimation. Et également, il y a certainement des explications à cette centaine de jeunes-là qui sont attirés, qui accèdent à la profession.

1870 Donc, ce qu'on se demandait, c'est d'une part, est-ce que la Commission compte étudier et même considérer dans son analyse toute cette importante dimension socio-économique qu'est l'établissement des jeunes en production porcine, de même que l'apport que ces jeunes-là peuvent apporter à la production porcine?

1875 Je vous dirais, parce qu'on sait que le deuxième mandat, qui est de proposer des modèles, va avoir des impacts à long terme, donc c'est les jeunes qui auront à vivre avec ces impacts-là. Donc, est-ce que c'est une préoccupation de la Commission à ce stade-ci.

LA PRÉSIDENTE :

1880 Alors, je vous dirais que la Commission est en train de rassembler de l'information sur le secteur de la production porcine au Québec. Il est bien sûr que dans le mandat qui a été confié par le ministre, le ministre nous a demandé d'examiner les modèles de production actuels, d'examiner leurs forces, d'examiner leurs faiblesses, d'examiner les impacts qu'ils ont sur les milieux ruraux, agricoles et du secteur de la transformation.

1885 Donc, dans la mesure où c'est une considération de ce grand ensemble, c'est évident que la Commission ne fermera pas les yeux là-dessus. On fait un examen le plus complet et le plus exhaustif possible de la production porcine au Québec. D'accord?

M. JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT :

1890

Merci. Et à ce titre-là...

LA PRÉSIDENTE :

1895

Et je vous dirais, par ailleurs, que c'est bien sûr que dans le processus, les étapes dont je vous parlais d'entrée de jeu aujourd'hui, je vous ai mentionné que la Commission va recevoir l'opinion des citoyens quelque part à partir de la mi-mars.

1900

Donc, c'est évident que votre regroupement, s'il le désire, s'il le souhaite, s'il a des choses à faire valoir, bien, ce sera le moment de le faire auprès de la Commission en déposant un mémoire et en venant le présenter à la Commission, si tel est son choix.

M. JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT :

1905

Et nous avons, si c'est possible X je ne sais pas, je vous avouerai que je ne suis pas très familier avec les paramètres de la Commission X on a dressé un portrait donc qui est exempt d'opinion, qui se veut vraiment un portrait. Est-ce qu'à cette étape-ci, ce serait possible de le déposer à la Commission, en passant, j'imagine, par les gens du...

1910

LA PRÉSIDENTE :

Certainement.

M. JEAN-PHILIPPE DESCHÊNES-GILBERT :

1915

Excellent. Et ma deuxième question s'adresserait aux panelistes si ça leur tente de répondre. Je ne sais pas si c'est possible de les entendre ou d'entendre la lecture qu'ils font justement de cet aspect socio-économique là, qui est l'insertion des jeunes en production porcine.

1920

LA PRÉSIDENTE :

Madame Fortin.

1925

Mme RICHELLE FORTIN :

Bien, moi, je répondrais qu'effectivement, on assiste à beaucoup d'établissement de jeunes en production porcine. Il y a différentes raisons qui expliquent ça.

1930

Un jeune qui veut s'établir en production agricole, quand il regarde l'éventail de ses choix, il peut bien aimer la production laitière, mais quand les quotas de production sont à 30 000 \$ le kilogramme par jour -- kilogramme de matière grasse par année, dans le fond, ça se trouve à être la production d'une vache, ça demande un capital qui est assez important. Tandis qu'en production porcine, c'est une des productions où le capital à l'entrée peut être un des plus réduits, puis surtout quand on jumelle ça aussi avec une mise en marché qui est ordonnée, qui est efficace.

1935

Demain matin, le jeune qui s'établit et qui a des porcs à sortir, il appelle l'encan et ils seront sur le marché, ils seront à l'abattoir. Il n'y a aucun problème de ce côté-là. Tandis que le producteur qui veut s'établir, par exemple, dans une autre production qui peut demander moins de capital X mettons, dans l'agneau X il doit faire sa mise en marché lui-même. Il doit contacter les détaillants, il doit trouver un abattoir. C'est la même chose dans le lapin si on regarde ceux qui ont moins de capital. Tandis que dans le porc, c'est très bien organisé.

1940

Il y a aussi tout un réseau de services conseils qui sont bien établis dans chacune des régions. Les coopératives connaissent très bien la production porcine, ils sont en mesure de bien conseiller le jeune qui part en agriculture. Alors, c'est des conditions favorables à l'établissement des jeunes. Ce serait principalement ces éléments-là.

1945

Puis la production porcine, on la voit beaucoup aussi comme élément de diversification des autres fermes, des fermes laitières qui se diversifient pour intégrer le jeune à l'entreprise, on en voit beaucoup, des fermes céréalières ou des fermes laitières.

1950

LA PRÉSIDENTE :

1955

Monsieur Beauchamp, vous voulez poursuivre dans cette veine?

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

1960

Oui. Madame Fortin, vous avez évoqué tantôt le gain annuel autour de 28 000 \$ pour les producteurs de porc. Est-ce que vous avez des données particulières sur les âges, comment ça se répartit selon les âges, si ceux qui ont 50 ans gagnent plus que ceux qui en ont 25.

1965

Mme RICHELLE FORTIN :

Non. Disons qu'on analyse les fermes en tant qu'entreprise fermée, peu importe l'âge de l'exploitant. Je pense qu'il n'y a pas vraiment de lien. Les jeunes peuvent être aussi performants que leur paternel.

1970

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Est-ce que vos données ne vous permettent pas de faire la ségrégation de ces éléments-là?

1975

Mme RICHELLE FORTIN :

On pourrait toujours, mais j'ai de la misère à voir un petit peu l'intérêt.

1980

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Il peut y avoir un intérêt pour lui.

Mme RICHELLE FORTIN :

1985

Je ne sais pas là. L'intérêt en termes d'information économique pertinente, c'est là que je me questionne.

LA PRÉSIDENTE :

1990

Est-ce que vous considérez qu'avec un revenu de 28 000 \$, il y a là un incitatif pour un jeune de se lancer dans la production porcine?

Mme RICHELLE FORTIN :

1995

Pour celui qui a vraiment le goût de s'installer en production porcine, si ça lui suffit ou bien s'il pense être dans une strate supérieure à cette moyenne-là, il peut y avoir un intérêt. Il faut regarder aussi la question de la qualité de vie, puis dans quelle dynamique.

2000

On parlait de diversification de la ferme laitière. C'est un aspect qui est assez important dans l'établissement des jeunes, même si je n'ai pas de chiffre là. Peut-être que Jean-Philippe aurait un portrait plus complet.

LA PRÉSIDENTE :

2005

Mais blague à part, quand vous avez établi que le salaire moyen était autour de 28 000 \$, est-ce que dans les coûts qui sont pris en compte, est-ce qu'il peut y avoir aussi un salaire qui peut être versé à l'agriculteur? Est-ce que c'est le revenu net qu'il a finalement, le 28 000 \$, ou s'il peut se rajouter à ça un salaire, par exemple, qui fait partie des dépenses?

2010

Mme RICHELLE FORTIN :

Dans le calcul qui était là quand on faisait les produits moins les charges, les charges ne comptent pas les retraits qui sont effectués pour payer le salaire de l'exploitant. Donc, c'est strictement l'argent qu'il lui reste pour faire vivre sa famille.

2015

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, merci.

2020

Ça va? Merci.

Monsieur Robert Couture de l'Union paysanne. Bonjour, monsieur Couture.

M. ROBERT COUTURE :

2025

Bonjour, madame, bonjour, messieurs.

2030

Alors, ma préoccupation en tant que citoyen, c'est concernant la concentration de l'industrie porcine ou la concentration, on parle d'unités animales. C'est beaucoup utilisé actuellement. Ma préoccupation, c'est de savoir si on a évalué les coûts de cette concentration-là d'animaux sur le territoire québécois, advenant le cas où il y aurait des maladies, particulièrement chez les porcs, comme on a connu d'autres maladies, que ce soit la peste porcine dans différents pays du monde, ou que ce soit en Europe ou en Asie. Alors, dans tous les modèles que j'ai entendus aujourd'hui, est-ce qu'on a évalué ces coûts-là? C'est ma question.

2035

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Hébert.

2040 **M. MARIO HÉBERT :**

2045 La réponse est brève, c'est non. Mais je pense que le modèle est très clair, c'est un modèle d'impact économique. Il ne présume rien sur l'environnement parce qu'on n'a pas les outils actuellement pour rentrer ça. Je pense qu'en conclusion de ma présentation, j'ai été assez clair, il faut travailler sur ces outils-là. Ce n'est pas simple.

2050 Ce que je sais, par contre, c'est que quand on regarde les indices actuellement de coûts environnementaux qui se développent dans le monde, les institutions les plus sophistiquées qui développent ces indices-là notamment sur différentes variables, dont la qualité de l'eau, placent toujours le Canada, parce qu'on est encore au niveau de pays, c'est encore toujours au premier rang.

2055 Mais je pense qu'il faut comprendre qu'on est en train de développer, d'intégrer dans le coût économique cette externalité. Je n'aime pas le mot parce que ce n'est plus une externalité, ça fait partie maintenant des coûts de production, mais c'est d'une complexité dont il faut reconnaître l'importance. Mais c'est complexe et les modèles ne prévoient pas ça au moment où on se parle.

2060 **LA PRÉSIDENTE :**

2065 Ma connaissance du modèle interindustriel du Québec m'indique que, dans le fond, quand on fait tourner le modèle, ce qu'on lui dit, c'est: *Si je produis pour 1 \$ de porc, par exemple, j'ai besoin de tant de sous de moulée. J'ai besoin de telle, telle matière première. Et par ailleurs, je vais vendre ce porc-là. Bon, il va être vendu. Voici...+

Alors, c'est, dans le fond, comme ça que fonctionne le modèle. J'injecte tant de matière première, puis j'ai une vente par la suite, et voici ce que ça crée comme emploi autour de toutes ces activités qui sont en intrants et qui sont en extrants. C'est bien ça?

2070 **M. MARIO HÉBERT :**

2075 Tout à fait. Je pense qu'il faut espérer, dans les années à venir, qu'on aura des modèles encore plus sophistiqués, qui vont nous permettre d'intégrer de nouvelles facettes, de nouvelles variables. Mais au moment où on se parle, il faut y aller par externalités.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Couture, alors la réponse, c'était non.

2080

M. ROBERT COUTURE :

C'est bien malheureux. Mais ma deuxième question alors, je me préoccupe de la question de l'intégrateur. C'est quoi ça veut... moi, j'aimerais comprendre d'où il vient, l'intégrateur, dans le processus pour en arriver, bon, à la production porcine.

2085

LA PRÉSIDENTE :

Qu'est-ce que c'est qu'un intégrateur?

2090

M. ROBERT COUTURE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2095

Vous aimeriez comprendre ce que c'est?

M. ROBERT COUTURE :

2100

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

2105

Est-ce que madame Fortin serait en mesure de nous l'expliquer ou monsieur Hébert?

Mme RICHELLE FORTIN :

2110

Oui. Je ne voudrais pas non plus me substituer à un monsieur qui va venir nous parler demain, qui va venir parler de l'intégration.

LA PRÉSIDENTE :

Non, mais donnez un élément de réponse pour un petit peu éclairer monsieur.

2115 **Mme RICHELLE FORTIN :**

Qu'est-ce qu'un intégrateur? La Fédération a sa propre définition, je pourrais peut-être y aller là-dessus.

2120 **LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y.

2125 **Mme RICHELLE FORTIN :**

2125

Comme j'expliquais, tous les porcs produits au Québec sont centralisés à l'encan électronique. Donc, ils sont vendus. C'est la Fédération qui facture les abattoirs et qui paie ensuite les producteurs. Donc, la Fédération est en mesure de distinguer, si on veut, deux types de producteurs: ceux qui livrent les porcs et qui reçoivent également le chèque; et ceux qui livrent les porcs mais que le chèque est transmis à une autre personne. Donc, c'est une production à contrat.

2130

Moi, je l'appellerais plus une production à contrat, comme celle-là. C'est la définition que nous, on a, à la Fédération.

2135

LA PRÉSIDENTE :

Oui, monsieur Hébert.

2140 **M. MARIO HÉBERT :**

Peut-être juste pour prendre l'exemple américain, qui est encore beaucoup plus clair. Smithfield, il a les deux, il intègre. Quand on dit *intègre+, c'est que l'entreprise est elle-même propriétaire de fermes de dimension...

2145

LA PRÉSIDENTE :

C'est un abattoir.

2150 **M. MARIO HÉBERT :**

C'est un abattoir qui est elle-même propriétaire de fermes et qui a aussi des contrats. Des producteurs signent une entente avec Smithfield de lui livrer tel volume de porcs. Ils vont utiliser les volumes des maternités qui appartiennent à Smithfield. Ils vont entrer ça dans leur étape pour l'engraissement et le contrat spécifie à peu près toutes les clauses: comment vous allez l'alimenter.

2155

2160 Alors, le contrat, c'est un contrat entre un producteur et l'entreprise, mais l'entreprise peut aussi être propriétaire. C'est pour ça qu'on distingue. Quand vous intégrez, vous pouvez à la fois être propriétaire de la ferme, vous êtes totalement intégré verticalement. Mais il y a aussi une facette où vous pouvez avoir des producteurs à contrat que vous pouvez X je n'aime pas le mot X *flusher* quand ils ne font plus l'affaire ou quand les conditions de marché resserrent.

2165 Alors, il y a une flexibilité qui est donnée par la question de -- au Québec, on a surtout des producteurs, c'est surtout la contractualisation, on va prendre un mot savant, qui est développée.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

2170 Vous répondez en décrivant un peu qu'est-ce que c'est une entente contractuelle, les diverses formes d'intégration, l'intégration totale ou l'intégration contractuelle. Mais si on revient à la question de monsieur, la question de monsieur, c'est qui sont les intégrateurs?

2175 Vous parlez de Smithfield aux États-Unis. Smithfield, c'est un opérateur d'abattoirs. Alors, est-ce qu'au Québec, ce sont les abattoirs? Les meuniers? C'est qui les intégrateurs au Québec? Sans tous les énumérer mais, d'une façon générale, d'où proviennent les intégrateurs?

Mme RICHELLE FORTIN :

2180 Moi, je dirais que c'est plutôt des meuniers qui sont propriétaires ou bien qui donnent la production à contrat à des producteurs.

LA PRÉSIDENTE :

2185 Mais demain, en tout cas, on va avoir une explication. Allez-vous être là demain, avec nous?

M. ROBERT COUTURE :

2190 Peut-être.

LA PRÉSIDENTE :

2195 Peut-être. En tout cas, vous pourrez le lire dans le site Internet ou aux centres de consultation quand il y aura les verbatims, mais on va se faire expliquer ça demain.

M. ROBERT COUTURE :

2200 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2205 D'accord, merci, monsieur.

Monsieur Jocelyn Beaulieu, col bleu de la Ville de Montréal. Bonjour!

M. JOCELYN BEAULIEU :

2210 Bonjour, madame la présidente, messieurs les commissaires, mesdames et messieurs.
Concordia, salut! Bienvenue à Montréal.

2215 Il est clair que, pour moi, des données économiques comme on peut recevoir très souvent, c'est toujours énormément d'images et de chiffres qu'on se perd dedans. Alors, j'ai peut-être besoin d'un moment de vous expliquer, madame la présidente, la démarche de ma question.

LA PRÉSIDENTE :

2220 Mais pas trop long.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2225 Étant donné que le BAPE sur le porc, c'est une problématique québécoise qui a été soulevée à cause d'un problème, ce n'était probablement pas les exportations de porc ou la qualité du porc qu'on mangeait qui a été le premier déclencheur du problème. Le problème était peut-être une question odorante, c'était donc un mode de gestion des fumiers à la ferme. Et ces coûts économiques là ne sont pas comptabilisés dans aucune échelle mathématique ou même dans des modèles théoriques.

2230 On considère qu'un modèle vieux de trente ans, qui est sous forme de gestion de fumier liquide, est le modèle le plus approprié pour résoudre la problématique de la production porcine. Et aussi, c'est devenu même le modèle dans la production laitière où la gestion des fumiers se fait toujours sous forme de fumier liquide. On est en train d'abandonner complètement une
2235 gestion de fumier solide.

LA PRÉSIDENTE :

2240 Alors, vous en venez à votre question?

M. JOCELYN BEAULIEU :

2245 Pour en revenir à la question que je veux vous poser, madame la présidente, c'est que j'entends souvent dans les données économiques des comparaisons avec un modèle américain, qui est à base de gestion de fumier liquide, qui est à base de grandes superficies où on compte seulement un habitant par kilomètre carré, où il y a très peu de gens qui vont se plaindre des odeurs de fumier liquide ou qui vont se plaindre que leur puits est contaminé, étant donné qu'il n'y a personne autour. C'est des anciens ranchs, si on veut, de la même façon que le modèle a été développé en Espagne.

2250

Alors, je m'en vais sur ma question.

LA PRÉSIDENTE :

2255

Je vous attends.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2260

Comme col bleu, vous savez que je vous disais que nous, les cols bleus à Montréal, il y a une usine d'épuration qui a été créée, parce qu'on sait que le bâton fécal, ça ne va pas bien avec nos rapports humains. Il y a un peu trop de bactéries là-dedans. Donc, on sait qu'il faut que ça soit traité.

2265

Alors, la question que je veux poser, il faut que je la cherche parce que...

LA PRÉSIDENTE :

Vous l'avez perdue en chemin?

2270

M. JOCELYN BEAULIEU :

Oui. C'est dur. Elle s'est perdue dans le clos à cause d'un virage vert, ça a de l'air. Ce n'était pas un virage à droite, celui-là.

2275

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y, monsieur. Il y a d'autres personnes qui souhaitent poser des questions aussi.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2280

Bon, concernant cette gestion de fumier liquide, je considère, depuis le début du débat, qu'elle est tassée de la main pour des colonnes de chiffres.

LA PRÉSIDENTE :

2285

Donc, votre question, c'est quoi? Allez-y.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2290

Ma question, c'est pourquoi que le milieu agricole ou agronomique n'a pas pris plus au sérieux la question de gestion de fumier liquide sur des sols qui, eux, ont besoin d'humus au lieu d'avoir besoin de vinaigre?

LA PRÉSIDENTE :

2295

Monsieur, vous êtes hors d'ordre cet après-midi parce qu'on ne parle pas de ça cet après-midi. Alors, je vous ai demandé, tantôt, d'avoir des questions qui se rapportent à nos conférenciers et ça ne se rapporte pas à nos conférenciers votre question.

2300

Par ailleurs, je vous dirais que ce soir, il va être question des coûts environnementaux liés à la production porcine. Alors, on devrait aborder ces questions-là. C'est ça.

Monsieur Beauchamp, vous vouliez intervenir?

2305

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

Je voulais juste avoir la confirmation de monsieur Hébert que, la gestion des fumiers, est-elle intégrée dans votre modèle d'évaluation du coût?

2310

M. MARIO HÉBERT :

2315

Non. Bien, elle est dans le modèle du coût -- ce qui est impliqué dans le coût de production à la ferme 98, ce qui fait partie de ça, oui. Mais si vous me parlez de tout ce qui est mode de traitement, là, c'est autre chose. Ce n'est pas inclus dans le modèle. Mais tout ce qui fait partie du coût de production des producteurs, en termes de gestion de fumier, est inclus dans le modèle. Il est dedans.

LA PRÉSIDENTE :

2320 Donc, avez-vous une question qui se rapporte un peu plus à notre sujet de cet après-midi?

M. JOCELYN BEAULIEU :

2325 J'en ai beaucoup, madame.

LA PRÉSIDENTE :

2330 Je sais.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2335 Mais dans le modèle, aujourd'hui qu'il est question, économique, j'ai-tu le droit dans ma question de faire référence à la première rencontre qu'on avait eue avec monsieur Morisset, qui nous donnait aussi des statistiques économiques? Est-ce que ça va être à l'extérieur ou...

LA PRÉSIDENTE :

2340 Mais il faut que la question puisse...

M. JOCELYN BEAULIEU :

2345 Elle correspond à un modèle économique ou à des...

LA PRÉSIDENTE :

2350 On a deux conférenciers. Ils ne vous parleront pas nécessairement des coûts environnementaux, là, ce n'est pas pour ça qu'on les a fait venir.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2355 O.K. On va faire une histoire simple, là, madame. Pour un gars du Bas-du-Fleuve, je m'inspire du Lac Saint-Jean aussi.

2355 S'il y avait 130 000 fermes, il y a 30 ans, et il en reste 30 000 aujourd'hui, c'est donc une perte nette de 100 000 emplois? Alors, je peux poser la question au spécialiste économique.

LA PRÉSIDENTE :

2360

D'abord, est-ce qu'effectivement, il y a eu autant de disparitions de fermes porcines au Québec? Puis qu'est-ce qui explique cette diminution? Monsieur Hébert?

M. MARIO HÉBERT :

2365

Je n'ai pas les chiffres exacts mais, effectivement, on peut constater qu'il y a eu une réduction substantielle du nombre de fermes. Maintenant, ce n'est pas évident que ce nombre de fermes là ne s'est pas produit par une hausse d'emplois plutôt qu'une réduction d'emplois, parce que les méthodes ont été modifiées passablement et on peut...

2370

Il aurait fallu faire tourner un modèle à cette époque-là. Mais si on se base sur le modèle qu'on a fait tourner il y a dix ans et qu'on regarde celui qu'on fait tourner aujourd'hui, le multiplicateur d'emplois a tendance à augmenter. Ça veut dire que le nombre d'emplois à la ferme est plus que compensé en amont et en aval, au niveau des abattoirs, en amont surtout au niveau des services, de tous les produits et services achetés à la ferme pour réaliser la production. Maintenant, si on retourne au début du siècle, je suis incapable de répondre.

2375

LA PRÉSIDENTE :

2380

Donc, il n'y a pas une adéquation parfaite entre la diminution du nombre de fermes et la variation du nombre d'emplois.

M. MARIO HÉBERT :

2385

Je dirais, pour la même raison qu'il y a de moins en moins de gens qui vivent du travail à la ferme, mais que l'activité économique, elle, a généré beaucoup plus d'emplois. On pourrait faire le même cheminement. Il y a un déplacement d'emplois qui se fait dans la nature du travail.

Mais c'est tout ce que je peux répondre. Je ne peux pas être plus précis.

2390

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beaulieu.

2395

M. JOCELYN BEAULIEU :

C'est complet ou...

LA PRÉSIDENTE :

2400

C'est la réponse de monsieur.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2405

Donc, on n'a pas d'autres statistiques comme référence.

LA PRÉSIDENTE :

2410

Monsieur n'en a pas.

M. JOCELYN BEAULIEU :

On va rester sur notre appétit?

2415

LA PRÉSIDENTE :

Ce n'est pas fini.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2420

C'est long, des fois.

LA PRÉSIDENTE :

2425

Il faut être patient.

M. JOCELYN BEAULIEU :

Voulez-vous une deuxième question?

2430

LA PRÉSIDENTE :

Je pensais que vous l'aviez posée. Non, allez-y pour une deuxième.

2435

M. JOCELYN BEAULIEU :

Alors, je m'adresse aussi aux agro-économistes, surtout madame Fortin qui nous présentait au niveau de la capitalisation des entreprises agricoles. J'aime bien revenir là-dessus parce qu'on voit rapidement que si vous avez une ferme qui a un capital... attendez une minute que je me resitue au niveau de la colonne comptable. Actif, passif et...

2440

LA PRÉSIDENTE :

Capital.

2445

M. JOCELYN BEAULIEU :

... équité, que vous aviez donné. Je crois qu'on avait un actif de 800 000 \$ ou de 600 000 \$, un passif de 400 000 \$, on arrivait avec une équité comme de 256 000 \$. Et c'est cette ferme-là qui donnait un revenu de 26 000 \$ par année au producteur agricole.

2450

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que ce sont les bons chiffres, madame Fortin?

2455

Mme RICHELLE FORTIN :

Grosso modo, oui, les fermes avaient des actifs de 666 000 \$, des passifs de 416 000 \$, pour un avoir net de 250 000 \$, et un bénéfice par exploitant de 28 000 \$. Donc, c'est les bons ordres d'idée.

2460

M. JOCELYN BEAULIEU :

Alors, ma question est toujours sur le rendement du capital. Ayant gradué, il y a trente ans, en économie rurale, le rendement du capital était au même taux qu'aujourd'hui. Alors, je me demande quel progrès qu'il y a eu dans l'agriculture industrielle.

2465

LA PRÉSIDENTE :

Êtes-vous en mesure d'expliquer le commentaire de monsieur?

2470

Mme RICHELLE FORTIN :

Bien, je me demande c'est quoi la question.

2475

LA PRÉSIDENTE :

C'est un commentaire.

2480

Mme RICHELLE FORTIN :

Je ne vois pas la question, tout simplement.

LA PRÉSIDENTE :

2485

Monsieur prétend que le rendement sur le capital n'a pas changé depuis trente ans.

Mme RICHELLE FORTIN :

2490

Je n'ai pas de données là-dessus.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2495

Ce serait peut-être comme pour la relève, un jeune à la relève, comment il peut trouver un intérêt d'investir de l'argent qui n'aura pas de rendement? S'il va à la Bourse, il va avoir déjà 10 %. Alors, ça ne va pas l'inciter d'investir en agriculture, il n'y a pas de rendement sur son capital là.

LA PRÉSIDENTE :

2500

Mais là, vous êtes en train de nous développer une opinion, puis on est ici pour poser des questions. Alors, la question, c'est?

M. JOCELYN BEAULIEU :

2505

La question: encouragez-vous d'investir en agriculture?

LA PRÉSIDENTE :

2510

Madame a dit tantôt, elle a répondu à cette question que je lui ai posée, dans le fond, et elle a répondu que c'était plus intéressant en tout cas d'investir dans la production porcine que dans d'autres productions agricoles. C'est la réponse qu'elle a faite. D'accord? Merci.

M. JOCELYN BEAULIEU :

2515

Merci, madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

2520

Merci, monsieur Beaulieu.

Madame Lyne Mondor.

Mme LYNE MONDOR :

2525

Alors, bonjour, madame la présidente. Ma question sera très simple, madame la présidente.

2530

Alors, pourrions-nous encore parler de résultats positifs et spectaculaires, comme l'a fait monsieur Hébert tout au long de son exposé, est-ce que nous pourrions être très enthousiastes encore si l'on tenait compte dans un véritable portrait économique des coûts qui sont liés X je vais n'en nommer que quelques-uns X des coûts qui sont liés à la santé, par exemple des avis d'ébullition, les coûts payés pour contrer les endémies, les épidémies, si on tenait compte aussi des pertes de la biodiversité, si on tenait compte des pertes de valeur immobilière, si l'on tenait

2535

compte aussi des pertes que subit l'industrie du tourisme? Ça, c'est quelque chose qui me tient à coeur dans la région d'Hemmingford tout particulièrement. Et je pense aussi à l'industrie agro et récréotouristique dont on ne parle pas souvent.

2540

Si l'on tenait compte aussi des inconvénients et des pertes que subissent d'autres productions? Je pense aux productions d'autocueillette, les vergers d'autocueillette, par exemple, des cidreries, des vignobles ou aussi des agriculteurs qui se spécialisent en agriculture biologique.

2545

D'ailleurs, je ferai remarquer que monsieur Pouliot, récemment dans *La terre de chez nous*, a avoué en quelques mots que l'industrie porcine, l'expansion de l'industrie porcine peut engendrer des problèmes pour d'autres productions. Ça, on n'en tient pas compte non plus.

2550

Et si l'on tenait compte X enfin, je termine avec ça X si l'on tenait compte des coûts liés à la pollution aquatique et à la dépollution qui s'ensuit naturellement et à la dégradation des sols.

Je pourrais poursuivre, mais je vais vous laisser avec cette réflexion. Bref, pourrions-nous être très enthousiastes si l'on tenait compte dans un portrait économique de ces éléments-là? Et pourrions-nous sourire encore?

2555

Dernière remarque. Nous sommes au BAPE. J'ai été étonnée de constater dans un exposé que l'environnement, ici, n'est considéré que comme une contrainte économique. Je suis surprise.

LA PRÉSIDENTE :

2560

Pardon, pas de manifestation, s'il vous plaît. Je ne l'ai pas dit en introduction, mais c'est ce que je dis toujours, on essaie d'éviter les manifestations ou les désapprobations.

2565

Mais dans le fond, votre question, madame, c'est est-ce que monsieur Hébert aurait été aussi enthousiaste à nous présenter les résultats si le modèle avait pris en compte l'ensemble

des externalités, des coûts reliés aux externalités que peut générer une production agricole comme celle de la production porcine.

2570 Monsieur Hébert, aussi ma question, c'est: est-ce qu'il y a des études qui ont été faites là-dessus? À votre connaissance, est-ce qu'il y a des études qui prennent en compte ou qui essaient d'évaluer, d'avoir un portrait un peu plus large justement des coûts et des bénéfices, rapport coûts-bénéfices d'une production comme la production porcine?

M. MARIO HÉBERT :

2575

Moi, je pense que vous allez avoir les spécialistes de la question demain. Moi, je peux vous dire qu'au niveau de l'impact économique ou du coût environnemental, ce qu'on est en train d'évaluer avec assez de certitude, c'est comment ça se traduit sur le coût de production d'un porc. Ça va de ,40 4 aux États-Unis par porc jusqu'à 27 \$ par porc aux Pays-Bas, selon les éléments que vous entrez dans la problématique. C'est une question complexe.

2580

Il faut, je pense, reconnaître qu'il y a -- j'aurais quasiment l'impression de dire qu'effectivement, si les modèles tenaient compte de ça, on ne vivrait pas dans la société dans laquelle on vit présentement. Je pense qu'il faut chercher, et c'est l'essentiel de ma présentation, c'est-à-dire qu'il faut chercher, trouver des solutions à nos modes de développement. Je pense que personne ne va nier qu'il y a des problématiques qui sont sérieuses, avec lesquelles il faut trouver des solutions urgentes.

2585

Mais en même temps, si effectivement on prenait en considération tout -- j'aurais tendance à dire qu'il y a cent ans, il n'y avait pas de cols bleus à Montréal. Vous savez, il me semble que ça n'existait pas. Il y a quelqu'un qui aurait dit: *Dans cent ans, il va y avoir des cols bleus à Montréal+, on aurait ri de ça.

2590

Il y a la notion de développement qui doit constamment et de plus en plus -- et on est dans un mode où on est obligés d'intégrer de nouvelles variables; la variable environnementale, elle est complexe à intégrer. Ce n'est pas impossible, mais c'est complexe. Actuellement, de la façon dont on réussit à l'intégrer, c'est l'impact sur le coût et on a une meilleure idée qu'on avait sur l'impact sur le coût réel. Mais encore là, c'est tout dépendant de ce qu'on entre dans les modalités.

2595

2600

LA PRÉSIDENTE :

On est d'accord que vous pouvez avoir une bonne idée de l'impact sur des coûts environnementaux, mais le coût qui est imputé à un producteur, le coût que doit absorber le producteur.

2605

M. MARIO HÉBERT :

Oui.

2610

LA PRÉSIDENTE :

Mais dans la question de madame, il y avait des coûts qui sont imputés à la société et qui ne sont pas pris en compte, admettons-le.

2615

M. MARIO HÉBERT :

J'ai envie de vous répondre que le Protocole de Kyoto est un bon exemple de la problématique qu'on a. Évidemment, vous allez avoir autant d'opinions qu'il y a de...

2620

Ce qu'on dit, c'est que de la façon dont on peut développer le porc, la façon dont on le développe et qu'on peut le développer mieux, je pense que tout le monde reconnaît ça qu'on peut faire beaucoup, beaucoup mieux. Si ce n'est pas nous qui le faisons, c'est quelqu'un d'autre qui va le faire dans d'autres conditions. Et quel va être l'impact de ces conditions-là sur la planète? Je pense qu'il ne faut pas se mettre à un niveau de discussion où effectivement on ne pourra pas trouver de solution, puisqu'on va se camper chacun dans nos positions et ça n'avancera pas. On n'avancera pas nulle part.

2625

Moi, ce que je dis, c'est qu'au niveau économique, il y a un impact réel, significatif. On reconnaît qu'il y a un impact environnemental réel et significatif. En quelque part, il faut rejoindre ça. Mais d'un point de vue économique, ce qu'on m'a demandé de faire, c'est une contrainte que d'autres n'ont pas ou que d'autres ne perçoivent pas. C'est comme ça qu'on le dit. C'est le langage qu'on utilise. Ce n'est peut-être pas le bon langage, ce n'est peut-être pas une bonne façon de faire; c'est comme ça qu'on l'approche.

2630

2635

Moi, ce que je dis, c'est que: essayons de prendre en considération les deux variables et tentons de trouver une solution. Si, nous, on ne trouve pas une solution ici, je ne vois pas comment les autres vont en trouver, puisque le mode de développement qu'on a trouvé ici est un mode de développement où...

2640

Si c'était des grosses multinationales qui développaient l'industrie, on ne serait pas en bureau d'audiences. C'est des avocats qui seraient là et puis ça se réglerait par les tribunaux ou autrement. On n'est pas dans cette dimension-là au Québec, et on a une opportunité de trouver des règlements d'une façon acceptable et d'une façon qui va être convenable.

2645

Maintenant, ce n'est pas un problème si on veut éliminer cette industrie-là, mais il va falloir économiquement la remplacer par autre chose parce qu'il y a des emplois, il y a des revenus. Il y a des familles qui vivent de ça.

2650

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Beauchamp veut peut-être continuer.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2655

J'essaie de comprendre. Vous avez évoqué que les coûts des externalités ou la correction pourrait coûter, selon différents modèles, entre .40 4 et 4 \$ du porc produit. Est-ce que c'est ça?

2660

M. MARIO HÉBERT :

2665

Aux États-Unis, on a estimé selon les différents -- pour eux, entre ,40 4 US et 3,20 \$ US. Au Danemark, on est davantage au niveau de 6 \$. Dans les Pays-Bas, autour de 9 \$. On va même jusqu'à 27 \$, selon l'hypothèse. Si on va jusqu'à présumer qu'il y a un impact à la santé dans cinquante ans, on est capable de faire ça, on est rendu à 27 \$. Dans ce cas-là, on a des mesures différentes, évidemment, selon l'impact. C'est comme ça qu'on est capable de l'estimer.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2670

Donc, vous jouez selon différents scénarios de correction.

M. MARIO HÉBERT :

2675

Oui.

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :

2680

Mais j'essaie juste de comprendre la valeur des enjeux sociaux. Dans une hypothèse 4 \$ sur un porc de 200 livres, ça représente brut ,054 la livre. Est-ce que le calcul est fou ou est-ce que c'est un calcul qui est correct?

M. MARIO HÉBERT :

2685

Si on prend l'exemple là où l'impact est le plus significatif, aux Pays-Bas, où effectivement ils ont les problématiques qui ont été identifiées les plus sérieuses, ils ont estimé que l'impact serait autour de ,124 le kilo, si je ne me trompe pas, je vous dis de mémoire, on parle de ,124 canadien le kilo. Le prix est autour de 1 \$ le kilo, on parle d'une douzaine de pour cent d'effet. Alors, c'est effectivement...

2690

Alors, on pourrait dire qu'on va entre 3 % et 10 % d'impact, actuellement. Alors, on n'est pas à des niveaux insoutenables. Je pense que c'est ça. Mais en même temps, il faut reconnaître qu'il y a un coût. Il faut chiffrer réellement si on veut faire avancer le débat. Il ne

2695 s'agit pas -- et je pense qu'il faut reconnaître ça. Actuellement, les meilleures estimations, qui ne sont peut-être pas parfaites, c'est celles-là.

LA PRÉSIDENTE :

2700 Oui, monsieur Marquis.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

2705 Monsieur Hébert, les sources d'information que vous utilisez pour nous donner ces chiffres, est-ce qu'elles sont disponibles dans un document à quelque part qui pourrait nous être disponible, à savoir justement les différentes sources qui sont utilisées pour mesurer le coût des externalités.

M. MARIO HÉBERT :

2710 C'est essentiellement des sources récentes, dans le cas de l'Europe, de chercheurs des Pays-Bas. Donc, on pourra évidemment même vous mettre en contact avec ces chercheurs-là qui s'expriment très bien en anglais. Et pour le cas des chercheurs américains, c'est principalement les études rattachées à ce que je vous ai présenté, monsieur Metcalfe, qui sont des études de 2001, et 2002 pour le Danois.

2715 Alors, c'est ce que je peux donner de plus précis en termes d'analyse économique. Et encore là, moi, je suis ici comme économiste.

LA PRÉSIDENTE :

2720 Alors, madame, est-ce que vous avez une autre question?

2725 Mais juste avant que vous nous la formuliez, je vous informe qu'en raison de l'heure, je vais fermer le registre. Il reste encore quelques personnes d'inscrites au registre. Alors, j'ai fermé le registre.

Mme LYNE MONDOR :

2730 D'accord. Alors, je n'aurai pas vraiment d'autres questions. Mais simplement, on parle d'externalités, alors c'est un terme assez froid, précis et impersonnel. Mais derrière ces externalités, il y a des gens.

2735 Un propriétaire, par exemple, d'une entreprise pomicole, qui a un verger d'autocueillette et qui va voir son entreprise subir des pertes économiques importantes, est un être humain derrière. On parle beaucoup des pauvres producteurs porcins qui ne peuvent plus se développer, si l'on tient compte de tout ça. Mais il y a aussi de l'autre côté les externalités, il y a aussi des êtres humains. La personne qui a un vignoble aussi aura des problèmes. La

personne qui voit sa propriété subir des pertes de valeur est aussi une personne, elle n'est pas une externalité à proprement parler.

2740

Alors, c'est simplement ça que j'aimerais qu'on...

LA PRÉSIDENTE :

2745

C'est un terme, un vocable qu'on utilise, mais...

Mme LYNE MONDOR :

2750

Oui, c'est un vocable, mais on oublie que ce sont des êtres humains derrière ça.

LA PRÉSIDENTE :

... qui intègre des coûts sociaux, des coûts...

2755

Mme LYNE MONDOR :

Exactement. Alors, on ne parlait pas seulement de coûts liés à...

LA PRÉSIDENTE :

2760

Aux impacts écologiques.

Mme LYNE MONDOR :

2765

Aux impacts écologiques, mais on parle de personnes derrière tout ça. Alors, je vous remercie infiniment de votre attention.

LA PRÉSIDENTE :

2770

Merci, madame.

Madame Muriel Bittar de l'Union paysanne. Bonjour, madame.

Mme MURIEL BITTAR :

2775

Bonjour! Je voudrais d'abord avant tout, si je peux me permettre, féliciter monsieur Beauchamp qui est ici. Monsieur Beauchamp, je suis très impressionnée par votre persévérance et votre optimisme, quand on sait l'excellent rapport que vous avez fait pour le BAPE de l'eau et que ça n'a pas vraiment été tenu compte par le gouvernement. Alors, on va

2780

espérer que cette fois-ci, ça va être différent. Alors, je voulais vous féliciter, vous êtes un exemple de persévérance.

Alors, j'ai un petit commentaire qui est peut-être moins approprié parce qu'on a vu le modèle économique présenté par monsieur l'économiste. Je tiens à dire que nous avons un expert économiste ici, malheureusement, c'est sur lui que tout tombe. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes beaucoup, beaucoup gérés par des économistes, et je pense que c'est un grand problème.

2785

Alors, mon commentaire, c'était qu'à la suite d'une question qui a été posée par la première personne, nous avons pu voir une lacune. C'est la façon dont monsieur a reconnu qu'il y avait une lacune dans son modèle multisectoriel. Et je me demande: combien de lacunes nous ne pouvons pas voir aujourd'hui parce que les questions n'ont pas toutes été posées?

2790

Ce que je trouve terrible, c'est de voir que nous avons...

2795

LA PRÉSIDENTE :

Madame, posez des questions, s'il vous plaît. Parce que les opinions, ce n'est pas pour l'instant. D'accord?

2800

Mme MURIEL BITTAR :

C'est malheureux.

2805

LA PRÉSIDENTE :

Non, mais ça va venir. Il faut être patient.

Mme MURIEL BITTAR :

2810

Oui, vous avez dit ça tout à l'heure, madame la présidente. Je comprends parfaitement. Vous savez, la terre n'attend pas, et quand la terre est polluée, elle n'attend pas.

2815

J'ai une question précise concernant encore une fois une aberration économique. C'est la balance commerciale. Alors, on parle de balance commerciale équilibrée au Québec et on avance des chiffres pour prouver que nous avons une balance commerciale. Ça veut donc dire que nos exportations sont équivalentes à nos importations. Ce qu'on ne mentionne pas encore

une fois, c'est que ces exportations reposent sur juste quelques produits et, en gros, le porc, et je dirais deux ou trois autres produits, pas plus.

2820

Ça veut dire que ce qu'on ne mentionne pas, c'est que le Québec n'est pas autonome au niveau alimentaire. Et nous avons dévié très grandement d'un des objectifs, d'une des politiques agricoles au Québec, qui était l'autonomie alimentaire.

2825

Alors, on présente des chiffres mais, derrière ça, on ne présente pas la problématique. Parce qu'au Québec, si on a, demain, un problème avec le porc, et c'est un problème qui commence déjà à se faire ressentir, nous avons des pays maintenant qui rentrent dans le marché mondial du porc et qui sont tout à fait capables d'être compétitifs avec le Québec X monsieur a mentionné le Brésil, et ça, c'est un début X le jour où le porc ne fonctionnera plus au Québec, on va se retrouver face à ce problème de non-autonomie alimentaire.

2830

J'aimerais que monsieur...

LA PRÉSIDENTE :

2835

Hébert.

Mme MURIEL BITTAR :

2840

J'ai failli dire Fortin aussi... monsieur Hébert nous dise qu'est-ce qu'il pense de ça.

LA PRÉSIDENTE :

2845

Monsieur Hébert.

M. MARIO HÉBERT :

2850

Dans un premier temps, vous allez me permettre de défendre un peu la profession d'économiste. J'aime beaucoup une analogie qu'un non-économiste m'avait déjà dit: *Vous autres, les économistes, vous faites toutes sortes de prévisions qui s'avèrent fausses la moitié du temps. En fait, vous n'êtes pas mieux que les météorologues.+ Et à cela, j'avais répondu: *Mais qu'est-ce que tu fais la première chose, le matin?+ Il a été obligé d'admettre qu'il écoutait la météo.

2855

Faute de mieux, on est pris à utiliser des limites de modèle qu'on tente d'améliorer et qu'on va devoir améliorer. Je ne sais pas combien de fois je vais devoir le dire. Je n'ai jamais prétendu, ici, annoncer la vérité, mais tout de même des faits basés sur la meilleure connaissance possible avec les outils les plus actuels possible.

2860 Ceci étant dit, je veux rectifier madame sur la balance commerciale. Ce n'est pas deux
ou trois petits produits. C'est au moins dix produits où on exporte plus de 100 M\$ au Québec, la
balance commerciale agroalimentaire. Le porc, bien entendu, est le champion. Mais le lait, les
2865 céréales pour alimentation animale dépassent le 100 M\$; les boissons, on n'a qu'à penser à
Oasis qui importe des fruits et qui les réexporte de façon transformée; les fruits et légumes, le
sirop d'érable, la confiserie, la biscuiterie. C'est au moins une dizaine de produits. Le Québec a
réussi sa politique d'autosuffisance à un niveau excessivement important. Par contre, on ne
peut pas tout faire pour des raisons climatiques.

2870 Et la balance commerciale en économie, je m'excuse, il y en a une au niveau
agroalimentaire, mais il y en a une aussi au niveau de l'économie. Et il est préférable, comme
toute balance, qu'elle soit équilibrée; c'est encore un peu mieux si elle est légèrement
excédentaire.

2875 Et dans le cas de l'agroalimentaire, je pense qu'au Québec, on est parmi les rares
privilegiés à ne pas dépendre. Il faut voir, dans les négociations commerciales internationales,
les pays qui sont importateurs nets de denrées, la soumission dans laquelle ils sont pris de par
cette particularité où ils importent plus de marchandises alimentaires qu'ils en exportent ou qu'ils
sont capables d'en produire.

2880 Je sais bien qu'il y a toute une particularité, une problématique d'aide au développement
international, qui n'est pas l'objet du débat, mais je pense qu'au Québec on est privilégiés et on
a plus qu'un ou deux produits qui font partie de la balance commerciale.

LA PRÉSIDENTE :

2885 Madame Bittar.

Mme MURIEL BITTAR :

2890 Est-ce que je peux juste poser une sous-question à cette question? Ah! non, vous avez
dit pas de sous-question.

LA PRÉSIDENTE :

2895 Ce n'est pas permis. Allez-y.

Mme MURIEL BITTAR :

2900 Quel est le pourcentage de l'exportation du porc dans cette balance économique? Si, demain, on perd..

LA PRÉSIDENTE :

2905 On arrête de produire du porc.

Mme MURIEL BITTAR :

... on arrête de produire du porc ou on n'arrive plus...

2910 **LA PRÉSIDENTE :**

Ou on arrête d'exporter.

Mme MURIEL BITTAR :

2915 ... à être compétitif, est-ce que notre balance économique serait toujours aussi équilibrée?

M. MARIO HÉBERT :

2920 J'ai peut-être parlé trop vite tantôt ou j'ai peut-être donné trop de chiffres, mais j'ai mentionné que l'apport du porc dans nos exportations agroalimentaires était de 22 %, 23 %. Grosso modo, on parle autour du quart, mais c'est 22,6 % la donnée officielle.

2925 **Mme MURIEL BITTAR :**

Elle est énorme, quand même. C'est un quart. Bon, très bien.

LA PRÉSIDENTE :

2930 Vous avez une seconde question?

Mme MURIEL BITTAR :

2935 Oui. Je trouve ça très dangereux d'analyser une situation juste avec des chiffres. Je trouve que c'est de l'irresponsabilité sociale. Et je suis très sidérée que des gens le fassent et que les gens qui ont du pouvoir le fassent.

2940 J'ai une dernière question. Est-ce qu'on a tenu compte... enfin, je veux soulever le fait qu'on ne tient pas compte...

2945 Il y a des pays en Europe qui ont fait les frais de cette concentration sur la production de porcs dans leur pays et qui sont à une étape avancée par rapport au Québec, où ils ont eu tellement de problèmes de pollution, de pression sociale et tout ça que, par exemple, comme en Hollande, où le gouvernement rachète la production porcine en partie pour diminuer, pour faire en sorte que la production porcine diminue.

2950 Est-ce qu'un économiste comme monsieur Hébert tient compte -- est-ce qu'on prend un apprentissage de ce qui se passe ailleurs, dans notre analyse économique?

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Hébert.

2955 **M. MARIO HÉBERT :**

2960 Moi, je pense que mon collègue, monsieur Lafleur, vous a fait part de nos grandes préoccupations à ce niveau-là, de nos visites régulières sur le territoire européen. Je pense que les travaux de la Commission doivent justement nous permettre d'éviter de rencontrer ces problèmes-là. Et là-dessus, on est tout à fait d'accord et tout à fait ouverts.

2965 Je pense que personne ne souhaite vivre l'expérience de la Hollande. Et c'est l'objectif qu'on se donne, de se doter d'outils et de réglementation qui vont nous permettre d'avoir un développement qui va être un développement durable. C'est ça le défi qu'on se donne et qu'on doit se donner tout le monde.

LA PRÉSIDENTE :

Voilà, madame Bittar.

2970

Mme MURIEL BITTAR :

2975 Je trouve que des présentations telles qu'on a eues tout à l'heure ne soulèvent pas ce problème-là. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci, madame.

2980

Madame Annie Rochette de l'Union paysanne. Bonjour!

Mme ANNIE ROCHETTE :

2985 Bonjour! J'aimerais adresser ma question à madame Fortin. Elle a parlé dans son exposé des facteurs de risque élevés pour les producteurs de porc. Elle a mentionné, entre autres, le capital extrêmement important à investir. Ça, j'imagine que ça dépend beaucoup du type de production qu'on fait. Pour une production industrielle, qui demande beaucoup d'équipement sophistiqué, j'imagine que oui, c'est extrêmement important.

2990 Mais j'aimerais savoir si elle a des informations sur d'autres types de production. Une production biologique de porc, par exemple, est-ce que le capital à investir est si important que ça? Est-ce que ça...

LA PRÉSIDENTE :

2995 Est-ce que vous avez cette information, madame Fortin?

Mme RICHELLE FORTIN :

3000 Bien, moi, je reviendrais vers les chiffres d'actifs totaux et de passifs totaux que j'ai présentés. C'était des fermes qui demandaient des actifs de 666 000 \$. Moi, je ne pense pas, dans ma vie, pouvoir ramasser un actif aussi important que ça. Mais c'était des fermes, si je reviens, c'était des fermes de 198 truies et 3 100 porcs produits. Donc, une personne à temps plein, avec un aide occasionnel, s'en occupait.

3005 Alors, pour moi, ce n'est pas une ferme industrielle et ça demande un capital important. Pour une ferme biologique, cette ferme-là, 198 truies, 3 100 porcs, pourrait être biologique.

LA PRÉSIDENTE :

3010 Et vous avez un employé et...

Mme RICHELLE FORTIN :

3015 Une personne s'occupe de ça.

LA PRÉSIDENTE :

3020 Une personne?

Mme RICHELLE FORTIN :

1,3 personne.

3025 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

Mme ANNIE ROCHETTE :

3030

Est-ce qu'il y a une fosse à lisier dans les équipements requis?

LA PRÉSIDENTE :

3035

Bien sûr.

Mme ANNIE ROCHETTE :

3040

Ça compte pour une bonne part, j'imagine. Un autre type de gestion du fumier pourrait, j'imagine, réduire de beaucoup le capital.

LA PRÉSIDENTE :

3045

Ça dépend. En fait, il y a différents types de gestion de fumier. Il y a probablement des équipements.

3050

Est-ce que dans les échantillons de ferme que vous aviez, il y avait différents types? Parce que là, vous avez une moyenne de 20 fermes. Est-ce que c'était toutes, par exemple, des fermes qui géraient du lisier liquide ou du lisier, en fait, ou il y en avait qui avaient du fumier sur litière?

Mme RICHELLE FORTIN :

3055

Je ne connais pas personnellement ces 20 entreprises-là. Je n'ai pas nécessairement leur profil. Mais je pense que je ne me tromperais pas beaucoup en disant que c'était pratiquement toutes les fermes. Parce que je pense que c'est 5 % des fermes qui sont sur fumier solide. S'il y en a une dans celles-là, ce serait probablement...

LA PRÉSIDENTE :

3060

Un coup de chance.

Mme RICHELLE FORTIN :

3065 ... un coup de chance.

Mme ANNIE ROCHETTE :

3070 Ce serait peut-être intéressant d'avoir l'information sur le capital requis pour un autre type de gestion, par exemple.

LA PRÉSIDENTE :

3075 Est-ce que ce sont des données que vous pouvez avoir à la Fédération?

Mme RICHELLE FORTIN :

Bien, la Fédération ne s'occupe pas tellement au niveau de...

3080 **LA PRÉSIDENTE :**

Production biologique.

Mme RICHELLE FORTIN :

3085 Non. On peut s'occuper, on dessert les producteurs biologiques de porc. Ça, ce n'est pas un problème. Mais au niveau du coût de construction et tout ça, nous, on réfère souvent les gens au Centre de développement du porc du Québec, qui ont toute la compétence au niveau de la conception des bâtiments comme tels. Alors...

3090 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais on va tenter d'avoir cette information-là, madame.

3095 Monsieur Marquis.

M. ALFRED MARQUIS, commissaire :

3100 Je voudrais savoir, madame Fortin, dans votre ferme de 198 truies et 3 100 porcs, pour un investissement de 600 000 \$, est-ce que ça inclut l'investissement en sol ou si c'est des fermes sans sol?

Mme RICHELLE FORTIN :

3105 Comme ce sont des entreprises qui sont spécialisées, donc qui retirent 100 % des
revenus de la production porcine, ce sont, en tout cas, très certainement des entreprises sans
sol. Disons qu'elles n'ont pas de revenus céréaliers ou laitiers. Donc, c'est ça. Donc, la
terre correspond à -- il peut peut-être y en avoir, là, mais il faudrait vérifier auprès de
l'échantillon comme tel de ces entreprises-là.

3110

LA PRÉSIDENTE :

3115 Ce serait possible de nous le décrire un petit peu plus votre échantillon, sans donner de
nom, mais tout simplement -- non, pas aujourd'hui, ultérieurement, d'avoir une idée de ce que
comprend votre échantillon, quel type de ferme, avec des pourcentages?

Mme RICHELLE FORTIN :

3120 Avec des fumiers solides, liquides?

3120

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

3125

Mme RICHELLE FORTIN :

Aussi, disons, le nombre d'hectares qui est compris sur ces fermes-là?

LA PRÉSIDENTE :

3130

Oui.

Mme RICHELLE FORTIN :

3135 Un petit peu les caractéristiques comme ça?

LA PRÉSIDENTE :

Oui, les caractéristiques. D'accord?

3140

Mme RICHELLE FORTIN :

Oui.

3145

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

Monsieur Dumais.

3150 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Je voulais juste mentionner à madame Rochette que nous avons eu l'occasion, lors des conférences à Saint-Hyacinthe qui vont être disponibles ou qui sont déjà disponibles sur le site Internet, d'avoir une discussion qui ne répond peut-être pas à toutes vos questions, mais sur le thème de la gestion sur fumier solide dans la production porcine. Alors, on a eu quelqu'un qui nous a fait une présentation de ce côté-là. Alors, il y a pas mal de documentation sur le site déjà. Ça ne veut pas dire qu'il y a tout là, mais il y a des choses de disponibles.

3155 **Mme ANNIE ROCHETTE :**

3160

J'avais une seule question, non autre a déjà été posée par quelqu'un d'autre.

LA PRÉSIDENTE :

3165

Merci, madame Rochette.

Madame Denise Gaudet de l'Union paysanne.

Mme DENISE GAUDET :

3170

Bonjour, madame la présidente, messieurs les commissaires.

LA PRÉSIDENTE :

3175

Bonjour!

Mme DENISE GAUDET :

3180 J'aimerais demander à madame Fortin si le revenu annuel des producteurs, s'il contient le revenu des intégrateurs.

LA PRÉSIDENTE :

3185 Donc, est-ce que, dans votre échantillon finalement de 20 fermes, on pourrait avoir parmi eux les intégrateurs?

Mme RICHELLE FORTIN :

3190 Bien, je l'avais mentionné mais ça ne me dérange pas quand même de le répéter. Les 20 fermes étaient toutes des fermes indépendantes. Il n'y en a aucune à contrat. Parce que tout simplement, de la façon que ça fonctionne au niveau de la comparaison des résultats de gestion des entreprises, on doit avoir toute l'information sur tous les frais, frais fixes et variables.

3195 Quand un producteur est à contrat, souvent la moulée est fournie, les médicaments sont fournis. Donc, on n'a pas ces coûts-là. Donc, on ne peut pas avoir des fermes à contrat dans un échantillon, une comparaison comme celle-là.

LA PRÉSIDENTE :

3200 Donc, il n'y en avait pas.

Mme DENISE GAUDET :

3205 Vous pouvez interpréter si c'est une deuxième question ou si c'est une première, si ça entre dans une sous-question de la première, mais ce que je voudrais savoir, c'est le revenu annuel minimum et maximum des intégrateurs. Ce n'est pas des revenus précis et personnels là. Je veux avoir un minimum et un maximum au Québec des intégrateurs.

LA PRÉSIDENTE :

3210 C'est demain qu'on va parler d'intégration. Est-ce que vous allez être là demain?

Mme DENISE GAUDET :

3215 Oui. Mais vous avez dit tout à l'heure que ce serait ce soir.

LA PRÉSIDENTE :

3220 J'ai dit que c'était ce soir?

Mme DENISE GAUDET :

À moins que j'aie mal compris.

3225 **LA PRÉSIDENTE :**

Non, ce soir, j'ai parlé des coûts environnementaux pour ce soir.

Mme DENISE GAUDET :

3230

Oui, mais il y a quelqu'un qui a posé la question: *Qu'est-ce que c'est un intégrateur+ et vous avez dit: *Est-ce que vous allez être là ce soir?+ Enfin, je pense.

LA PRÉSIDENTE :

3235

Non.

Mme DENISE GAUDET :

3240

Non?

LA PRÉSIDENTE :

3245

Non.

Mme DENISE GAUDET :

Demain?

3250

LA PRÉSIDENTE :

C'était en rapport avec les coûts environnementaux. Demain, on va parler de la gestion du risque financier. Puis dans ça, on parle d'intégration et on parle des contrats de production. On parle de l'intégration demain.

3255

Mme DENISE GAUDET :

Mais par contre, demain, il ne faudrait pas que vous me disiez que ce n'est pas financier et que ce n'est pas en termes de revenus.

3260

LA PRÉSIDENTE :

Pas du tout.

3265

Mme DENISE GAUDET :

Parce qu'aujourd'hui, ce sont les revenus et c'est l'économique.

LA PRÉSIDENTE :

3270

Il y a sans doute quelqu'un qui est dans la salle, qui a pris la question en note, quelqu'un qui va nous parler d'intégration et, demain, on va obtenir la réponse de lui.

Mme DENISE GAUDET :

3275

Oui, mais du côté économique, on peut avoir la réponse? Du côté économique, ce que j'ai demandé, le minimum et le maximum.

LA PRÉSIDENTE :

3280

Ces jours-ci, à Montréal, on parle des dimensions économiques. Alors, demain, on est encore dans l'économie et on devrait avoir cette réponse. Parce que madame, elle ne pourra pas nécessairement vous donner la réponse.

3285

L'avez-vous, madame Fortin?

Mme RICHELLE FORTIN :

3290

Effectivement, on n'a pas d'information sur les revenus des intégrateurs.

LA PRÉSIDENTE :

Demain, on parle d'intégration. Alors, on reviendra sur cette question-là.

3295

Mme DENISE GAUDET :

Maintenant, est-ce que je peux faire une dernière remarque?

LA PRÉSIDENTE :

3300

Une remarque ou une question?

Mme DENISE GAUDET :

3305

Non, non, pas une question, une remarque.

LA PRÉSIDENTE :

3310

Une remarque. Allez-y.

Mme DENISE GAUDET :

3315 C'est que j'ai assisté à toutes les séances, je pense que vous le savez, et je trouve que le fait de toujours avoir des moyennes n'apporte pas grand-chose au débat, actuellement. Disons, l'exemple que j'apporte, je pense qu'il est significatif.

3320 Moi, je connais des gens qui parlent des intégrateurs, qui fonctionnent autrement qu'avec 28 000 \$ de revenus annuels. Alors, je ne sais pas si ce serait possible de demander aux spécialistes qui viennent d'aller dans des avenues plus qualitatives que nécessairement rien que de moyennes et de quantité. Je ne sais pas si c'est possible pour vous, mais je pense que ce serait très appréciable.

LA PRÉSIDENTE :

3325 Merci, madame.

Alors, madame Isabelle Breune. Madame Breune est de l'UQCN.

Mme ISABELLE BREUNE :

3330 Bonjour, madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

3335 Bonjour!

Mme ISABELLE BREUNE :

3340 Ma première question s'adresse à vous et à monsieur Hébert. J'aimerais savoir si, dans les 14 000 emplois indirects qu'il a mentionnés, les producteurs de grande culture, qui sont environ 6 000 à 6 500, sont inclus?

LA PRÉSIDENTE :

3345 Monsieur Hébert.

M. MARIO HÉBERT :

3350 Ce qui est inclus dans ces 14 000 emplois, c'est vraiment, quand on prend le coût de production, on a besoin de tel intrant, tel intrant, tel intrant pour produire du porc, pour amener un porc au marché. Et évidemment, ce qui est inclus là-dedans, c'est l'alimentation, c'est le fort pourcentage d'alimentation et ensuite des services, essentiellement.

3355 Maintenant, il n'y a pas d'autres fermes d'impliquées directement là-dedans. C'est vraiment l'intrant qui est acheté pour les producteurs. Alors, on ne retrouvera pas de fermes en bout de ligne qui viennent gonfler ce chiffre-là. C'est vraiment des emplois...

LA PRÉSIDENTE :

3360 En fait, ce que je comprends de ce modèle, pour l'avoir déjà vu, c'est que justement le modèle prend en compte les interrelations qu'il y a entre les divers secteurs économiques et le modèle dit: si je produis pour 100 \$ de porcs, j'ai besoin de tel, tel intrants. Donc, si j'ai acheté pour tant de moulée, je vais générer tant d'emplois. Si j'ai acheté tant de, je ne sais pas, moi, de minéraux, je vais générer tant d'emplois. Et il le fait tourner aussi par la suite, voir qu'est-ce
3365 qui va être consommé. Donc, je vais générer également tant, tant d'emplois, ce qu'ils appellent les emplois directs.

Et puis ils vont même à évaluer, ce qui n'a pas été pris en compte ici, mais les emplois indirects, c'est-à-dire que si le travailleur qui a un salaire dépense 1 \$ pour n'importe quoi, il va
3370 générer donc ce qu'on appelle les emplois indus. Donc, normalement, le modèle devrait tenir compte de ça, mais c'est intégré au modèle, ces relations.

M. MARIO HÉBERT :

3375 Vous feriez une bonne économiste.

M. MARIO DUMAIS, commissaire :

3380 Mais je pense que la question de madame Breune nous réfère au fait que dans ce cas-là, c'est particulièrement compliqué parce que les porcs, on les alimente.

3385 Alors, comment est-ce qu'on les alimente? On peut les alimenter en achetant de la moulée d'un meunier ou d'une coopérative, auquel cas le producteur de porc n'achète pas de maïs, lui, il achète de la moulée. Par contre, le meunier privé ou coopératif, lui va acheter du maïs. Par contre, dans d'autres cas, les producteurs de porc ont une petite meunerie qui leur appartienne sur leur ferme et, dans ce cas-là, ils vont acheter directement du maïs d'un producteur de maïs.

3390 Alors, je ne sais pas, j'imagine que le modèle n'est probablement pas rendu au degré de sophistication, et on ne peut pas lui donner, j'ai l'impression, ce type d'information. Alors, est-ce que vous pourriez éventuellement nous clarifier, avec les gens avec qui vous collaborez, comment est traité ce cas-là de l'alimentation du bétail du point de vue des emplois qui sont créés dans l'alimentation du bétail, comment on a traité ces cas différenciés.

3395 **M. MARIO HÉBERT :**

Tout à fait. Alors, je pense qu'on mettra en contact les spécialistes du modèle comme tel pour aller dans ces détails-là.

3400 **LA PRÉSIDENTE :**

Parce qu'il est bien sûr qu'ils doivent quand même faire certains ajustements, prendre en considération certaines choses. Ils n'appliquent pas bêtement le modèle. Mais c'est ce qu'il serait intéressant de connaître pour pouvoir apprécier les données que vous nous avez fournies.

3405

Madame Breune.

Mme ISABELLE BREUNE :

3410 Oui, c'est correct, merci.

LA PRÉSIDENTE :

Ça va?

3415

Mme ISABELLE BREUNE :

Oui. J'ai une deuxième question. Justement, j'ai fait un petit calcul tantôt. Je ne suis pas économiste du tout là. J'ai calculé, passer de 10 \$ de coûts environnementaux à 27 \$ pour 7 millions de porcs au Québec, ça revient à peu près à 120 M\$. Je ne sais pas si, actuellement, on pourrait enlever ça des recettes du gouvernement, comme externalité je veux dire.

3420

Mais ma question est la suivante, j'aimerais savoir X c'est toujours à monsieur Hébert X sur quel modèle d'entreprise porcine se base l'étude de monsieur Marc Metcalfe pour prévoir une augmentation des coûts environnementaux de 200 % et 500 %. À quoi correspondent ces coûts au niveau d'une entreprise? Est-ce que c'est l'achat de structure d'entreposage? L'achat de terre? Le traitement des déjections? Est-ce que la limite à la croissance aussi est intégrée dans ces coûts-là? J'aimerais ça savoir quel modèle d'entreprise, à quel modèle ça correspond.

3425

3430 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Hébert.

M. MARIO HÉBERT :

3435

En fait, le professeur Metcalfe se base sur les études les plus récentes qui ont été produites notamment par l'Union européenne elle-même, qui est en train de revoir toute la législation au niveau de chacun des pays.

3440

Alors, quel modèle de ferme il a utilisé, je n'en ai aucune idée. Il y a toutes les références dans sa recherche, que je transmettrai avec grand plaisir. On peut présumer qu'il a fait exactement ce qu'on aurait fait dans les circonstances: c'est une ferme type de chacun des pays, qui permet d'estimer l'impact des réglementations envisagées et d'estimer le coût que j'ai mentionné tantôt.

3445

Là, on parle, dans le cas américain, il était plus clair, mais ça allait selon les États entre ,404 US à 3,20 \$ US par porc. En Europe, on est plus à 4,5 euros, donc on parle de ,064 ou ,074 le kilo. Pour le Danemark, ça va jusqu'à 27 \$. Il y avait un scénario, mais ce n'est pas celui que -- il a pris le scénario le plus mitoyen.

3450

Je vais transmettre l'étude et puis toutes les références de sa recherche et du modèle qu'il a utilisé, mais ça reste un modèle. Je pense qu'il ne faut pas non plus faire dire et me faire dire ce que je n'ai pas dit. Ça reste un modèle. C'est un des seuls actuellement comparatif, économique, je parle encore pour ma paroisse, sur lequel j'ai réussi au moins à avoir un ordre de grandeur pour essayer de jauger les différents impacts potentiels et une idée en termes de montant d'argent.

3455

Je pense que vous avez mis un montant d'argent qui effectivement est assez précis, là, mais ce serait au maximum. Si on va vers plus 9 \$ ou 10 \$ par porc, on n'est pas à 125 M\$. Alors, c'est ça qu'il faut regarder attentivement.

3460

LA PRÉSIDENTE :

3465

Merci, madame Breune. Mais je vous demanderais de rester là parce que vous vous êtes réinscrite.

Mme ISABELLE BREUNE :

3470

Oui, c'est ça.

LA PRÉSIDENTE :

3475

Il nous reste un participant avant vous. C'est monsieur John Burcombe. Bonjour, monsieur Burcombe.

M. JOHN BURCOMBE :

Bonjour, madame la présidente. Je suis membre du Mouvement au courant.

3480 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. J'ai oublié de le dire, je m'excuse.

3485 **M. JOHN BURCOMBE :**

Et aussi, je suis membre de l'Union paysanne.

LA PRÉSIDENTE :

3490 D'accord, merci.

M. JOHN BURCOMBE :

3495 Alors, si je comprends bien, le modèle de madame Fortin est basé sur les fermes indépendantes. Je crois qu'elle vient de dire ça. Alors, je ne sais pas si c'est une information que j'ai manquée, mais les fermes indépendantes représentent quel pourcentage de la production au Québec?

LA PRÉSIDENTE :

3500 Madame Fortin, est-ce que vous avez cette information?

Mme RICHELLE FORTIN :

3505 Si je me réfère à la définition de production sous contrat et de production indépendante que je vous ai mentionnée tantôt quant à la propriété des porcs comme telle, la Fédération a effectivement sorti les chiffres là-dessus pour avoir le pourcentage de la production. Nos chiffres nous disent que 40 % de la production des porcs est faite sous contrat, selon notre définition, et
3510 60 % des porcs sont produits par des producteurs indépendants, toujours avec les limites de notre définition.

LA PRÉSIDENTE :

3515 D'accord.

M. JOHN BURCOMBE :

D'accord. Ma deuxième question est probablement hors d'ordre pour aujourd'hui, mais j'espère qu'elle sera prise en compte pour demain.

3520

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous allez être là demain, monsieur Burcombe?

3525

M. JOHN BURCOMBE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

3530

Vous ne pouvez pas la garder pour demain? Mais vous voulez qu'on l'entende.

M. JOHN BURCOMBE :

3535

Moi, j'aimerais m'assurer qu'on aura une réponse pour cette question demain.

LA PRÉSIDENTE :

Parfait, allez-y.

3540

M. JOHN BURCOMBE :

C'est que j'aimerais bien voir un organigramme de tout le secteur agricole peut-être. Mais pour le secteur porc en particulier, ce serait bien intéressant d'avoir un organigramme avec toutes les instances qui se trouvent là: le MAPAQ, l'UPA, la Fédération des producteurs de porcs, et on vient de mentionner, par exemple, le Centre de développement du porc du Québec. Tous ces organismes-là, j'aimerais bien qu'on les mette sur un grand diagramme et avec les relations entre chacun.

3545

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Je peux vous dire qu'il y a une monographie, le document a été déposé, monographie du secteur porcin au Québec. C'est un document qui est déjà déposé. Puis je vous dirais qu'au début de ce document-là, on définit très bien, on voit l'AQINAC qui représente les meuniers, on voit la Coopérative fédérée, on voit les usines de transformation. Alors, ça, ça peut vous aider. On voit le Conseil de développement du porc, si je me rappelle bien.

3555

3560 En tout cas, on les voit assez bien dans ce document-là, que je vous invite à parcourir parce que ça va vous donner une bonne idée de ce qu'il en est. Je l'ai parcouru personnellement pour essayer de comprendre ce qu'il en était.

M. JOHN BURCOMBE :

3565 D'accord, parce que je n'ai pas assisté aux autres séances précédentes.

LA PRÉSIDENTE :

3570 Non, mais on ne l'a pas présenté du tout en audience. Mais ce document-là, il est déposé déjà dans nos centres de consultation. Il devrait être disponible aussi sur le site Internet parce qu'on numérise tous les documents. D'accord?

M. JOHN BURCOMBE :

3575 D'accord, merci.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Breune.

3580 **Mme ISABELLE BREUNE :**

3585 Oui. Je reviendrais avec la notion de contrainte environnementale. Je voulais juste mentionner que par rapport à ma question de tantôt du modèle, je pense que c'est fondamental de connaître le modèle. Je pense qu'actuellement, il existe des entreprises qui ont déjà intégré beaucoup l'environnement dans leur gestion quotidienne, puis que ça ne représentera pas nécessairement un coût très élevé pour elles de répondre au règlement actuel.

3590 Monsieur Hébert parlait de contraintes. Les contraintes semblent être pour tout le monde, quels que soient les pays du monde, visiblement. La dynamique semble être: comment les pays vont l'intégrer? À quel rythme? Comment ils vont *dealer* avec ça? Vont-ils déménager les entreprises dans un autre pays? En tout cas.

3595 J'aimerais savoir si, au Québec, de contrainte, l'environnement peut-il devenir un atout, dans le sens ça pourrait permettre aux entreprises de travailler sur leur efficacité environnementale. Ça pourrait être un atout de mise en marché en développant, par exemple, des stratégies de mise en marché. Actuellement, on entend tout le temps *mise en marché au moindre coût+. Les consommateurs, on leur vend le moins cher.

3600 Est-ce que le secteur porcin, dans son ensemble, peut-il développer des stratégies de mise en marché pour que l'environnement devienne un atout et non plus une contrainte?

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Hébert.

3605

M. MARIO HÉBERT :

Très certainement. C'est ce qui va falloir tenter de faire. Pas tenter, il va falloir réussir à faire ce -- c'est un tour de force, par contre.

3610

Où on a peut-être un avantage, c'est que sur les marchés lucratifs sur lesquels on est, parce qu'on n'est pas sur les marchés bas de gamme avec les produits que nous avons, avec la structure de coûts que nous avons, ça peut effectivement davantage devenir X on ne parle pas à très court terme X de contrainte, d'un point de vue économique, ça pourrait devenir éventuellement un avantage ou un atout.

3615

Maintenant, comment on va pouvoir rentabiliser cet atout-là, ça va dépendre effectivement de comment les autres pays vont gérer ça. Parce qu'en bout de ligne, les Japonais ou les consommateurs ici raisonnent tous de la même façon si vous êtes capable de rencontrer leur cahier de charge au meilleur coût, et c'est ce meilleur coût-là qui va être l'enjeu.

3620

J'imagine que, dépendamment de l'ampleur réglementaire qu'on va avoir, on va voir les Européens et les pays comme le Canada, le Québec, les États-Unis faire pression pour qu'il y ait une certaine harmonisation des réglementations environnementales, pour qu'on soit tous sur des règles du jeu relativement semblables. C'est ce qui va se faire à terme, c'est des enjeux de négociations commerciales qui vont venir.

3625

Maintenant, quand vous voyez le Brésil arriver avec des structures de coûts excessivement faibles, il va falloir être efficaces pour avoir des coûts les plus bas possible avec des normes environnementales les plus sévères possible, tout en en faisant un avantage. Mais je peux vous dire, c'est que ce n'est pas simple de vendre ça au consommateur quand il a le choix sur la tablette d'épicerie ou quand vous rencontrez votre courtier japonais qui a le choix entre les produits, et tout le monde veut aller sur ce marché-là.

3630

Mais très certainement, c'est le défi qu'il faut relever. On n'a aucun autre choix, parce qu'on sait que ça va coûter de plus en plus cher et qu'on va devoir de plus en plus intégrer ça dans nos pratiques. Et même, pas seulement l'intégrer, mais en faire un élément de force. Mais tout est relatif avec la façon dont d'autres vont réussir à réaliser ça.

3635

Mais c'est sûr qu'on a un avantage, de la façon dont on fonctionne au Québec: en filière, en structure, beaucoup plus organisés. Le signal passe plus rapidement. On devrait être en mesure de le réaliser. Mais si effectivement aux États-Unis, ils ne bougent pas, on a un problème. Il va falloir qu'on s'organise au niveau des programmes pour pouvoir faire en sorte qu'on ne soit pas pénalisés. Parce que là, on aura beau développer n'importe quoi, le prix va

3640

3645 parler en bout de ligne. Alors, il y a une norme, il y a un écart de prix qu'on ne pourra pas dépasser, c'est ce que je veux dire.

Mme ISABELLE BREUNE :

3650 Est-ce que je peux...

LA PRÉSIDENTE :

3655 Oui, allez-y, madame Breune. J'avais le goût de continuer, moi aussi. Allez-y.

Mme ISABELLE BREUNE :

3660 C'est parce que quand je parle d'atout, il y a l'aspect mise en marché, mais il y a aussi l'aspect du choix du modèle de développement. Dans le sens, dépendant du modèle de développement de la production porcine qu'on choisit, les coûts environnementaux ne seront pas les mêmes. Dans le sens, si on choisit la voie de la concentration, par exemple, avec traitement complet, les coûts vont être différents d'une voie de lien au sol. Donc, c'est dans cet ordre-là aussi que les coûts environnementaux sont pas mal différents, je pense.

3665 **LA PRÉSIDENTE :**

3670 Dans la même mesure que les exigences du marché peuvent nous imposer des façons de produire X j'imagine que quand les Japonais achètent notre porc, ils ont certaines exigences qui nous ont obligés à nous ajuster X dans la mesure où les pays vont devenir plus exigeants sur les normes environnementales, on n'aura pas le choix, nous aussi pour pouvoir accéder à ces marchés-là, de s'ajuster.

3675 J'aimerais vous entendre et peut-être de voir dans quelle mesure, justement en adoptant des mesures environnementales de plus en plus sévères ici, on ne se donnera pas plus de chance X dans le sens de la question de madame X ça ne deviendra pas un atout pour nous pour devenir les fournisseurs de ces marchés externes.

M. MARIO HÉBERT :

3680 Ce qu'il faut voir, c'est que les Japonais pour l'instant, ce qu'ils se préoccupent, c'est la qualité du produit final. Leurs exigences sont en termes de qualité du produit final et de type de coupe. La notion environnementale, elle n'est pas encore là. Elle va sûrement venir dans leurs exigences, je pense qu'il ne faut pas présumer. C'est clair que si on a développé une excellente relation commerciale avec eux, on va être en position de même peut-être devancer, de dire:
3685 *Non seulement on est capable de rencontrer un produit qui remplit tes conditions mais, en plus, en fonction d'exigences environnementales, on est capable de te donner une garantie, un cahier de charges.+

3690 C'est certain qu'on va jouer cette carte-là, mais on ne sera pas les seuls. Les Européens vont jouer la même carte parce que la pression est aussi, sinon plus forte. Et là évidemment, comme pour les producteurs, va se poser la question du niveau de soutien des gouvernements. Parce que X et vous allez en parler demain X parce que la *game*, elle va se jouer là. Si effectivement on est à normes égales, mais que le gouvernement subventionne plus à un endroit qu'à un autre, on va être en désavantage et les Japonais vont avoir le choix.

3695 Il ne faut pas oublier aussi que les Japonais sont de gros producteurs. Malgré leur situation géographique, ils produisent quand même beaucoup de porcs pour leur propre consommation. Ils n'ont pas joué tous leurs oeufs et ils vivent exactement aussi les problèmes environnementaux.

3700 Il est possible qu'on voit ce développement-là. Mais pour l'instant, la préoccupation des gens sur le marché, elle est d'avoir des conditions sur lesquelles, à tout le moins à court terme, on va être capables de rester compétitifs.

3705 Si tout le monde a les mêmes réglementations partout, la problématique se pose de façon très différente.

LA PRÉSIDENTE :

3710 Ça va, madame Breune?

Mme ISABELLE BREUNE :

3715 Oui. Je vous remercie. Je n'avais pas d'autres questions.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, merci.

3720 Alors, je tiens à remercier nos conférenciers pour leur participation à cette séance publique d'aujourd'hui.

3725 Je vous invite, ce soir, à assister à une séance qui portera sur les coûts reliés à la production porcine. Il y a monsieur André Bernier du ministère de l'Environnement du Québec qui viendra nous parler des coûts environnementaux liés à cette production. Il y a également monsieur Denis Sanfaçon du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation qui nous parlera du programme Prime-Vert. Alors, à ce soir et bon souper à tous.

3730

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

3735

ET, J'AI SIGNÉ:

LISE MAISONNEUVE, s.o.